



XENOPHON

Les Cahiers d'EPEE

Cahier n°19
Janvier - Mars 2011

**EPEE accompagne le développement international
des entreprises européennes en déployant ses activités
au sein de deux pôles complémentaires :
CONSEIL EN INTELLIGENCE STRATEGIQUE
CONSEIL EN SURETE**

SOMMAIRE

L'EDITORIAL :

Signaux faibles, ou aveuglement ?

L'ANALYSE GEOPOLITIQUE

Vers des révoltes à répétition dans le monde arabe ?

Par François Guillaume

L'ANALYSE DIPLOMATIQUE

L'échec de la Mission internationale au Kosovo et les révélations du rapport Marty

Par Frédéric Saillot

POINT DE VUE

Pourquoi la France ne peut pas recevoir Paul Kagamé

Par Monsieur l'Ambassadeur Ndagijimana

REGARD SUR...

L'Ethiopie, trop ignorée des investisseurs français

Par Monsieur l'Ambassadeur Warin

MANAGEMENT et DEVELOPPEMENT

Logistique en zones instables. De l'utilité pour l'entreprise privée d'adopter les meilleures pratiques des logisticiens militaires en opération

Par Murielle Delaporte

ILS EN ONT PARLE

- › La France
- › La protection juridique des informations à caractère économique
- › Les pays d'Europe centrale et orientale face à la crise
- › Internet et « la révolution des savoirs »
- › Programme de conformité : quels bénéfices pour l'entreprise ?
- › La protection des installations vitales
- › Le sens du progrès pour l'entreprise
- › Nourrir le monde en 2050
- › Zones franches : outils et leviers du développement ?
- › Le Kosovo en 2011
- › Le Général Pierre-Marie Gallois

NOTES DE LECTURE

Intelligence économique, renseignement et influence

- **Les dispositifs d'intelligence économique**, d'Audrey Knauf
- **Le règne des oligarchies**, d'Alain Cotta

Prévention et gestion des risques

- **La cybersécurité**, de Nicolas Arpagian
- **Les mots pour comprendre la cybersécurité**, de Christian Aghroum
- **Cybercriminalité. Droit pénal appliqué**, de Myriam Quémener et Yves Charpenel

Relations internationales et mondialisation

- **L'OTAN au XXI^{ème} siècle**, d'Olivier Kempf
- **L'Afrique forme ses élites**, de Paul Giniès et Jean Mazurelle

Géopolitique et conflits

- **Géopolitique du Japon**, de Barthélémy Courmont
- **L'enjeu afghan**, d'Olivier Hubac et Mattieu Anquez

Terrorisme et criminalité

- **Pirates en eaux somaliennes**, de Jean-Jacques Cécile

Economie et Gestion d'entreprise

- **Le management des risques des entreprises et de gestion de projet**, collectif
- **Le marketing éthique**, sous la direction de Mary McKinley

Marchés émergents et géographie économique

- **Quand la Syrie s'éveillera**, de Richard Labévière et Tala El-Atrache
- **Une sociologie de la Chine**, de Jean-Louis Rocca
- **Géographie industrielle de l'Europe centrale et orientale**, de Julien Lefilleur

Sciences et techniques

- **Des dirigeables pour demain**, sous la direction de Pierre Pascallon

Civilisations et cultures

- **Prague et la Tchéquie**, de Jan Rubeš

Débats publics, débats d'idées

- **Impostures politiques**, de Marie-France Garaud
- **Le camp des saints**, de Jean Raspail
- **Oskar et les minarets**, de Slobodan Despot

Histoire contemporaine

- **Carnages**, de Pierre Péan
- **Račak. De l'utilité des massacres**, par Frédéric Saillot

Et aussi...

- **Campagne de Tunisie 1942-1943 : une épopée oubliée de l'Armée d'Afrique**, de Jérôme Leygat
- **Campagne d'Italie (1943-1944) : l'épopée du Corps Expéditionnaire Français**, de Jérôme Leygat
- **Café-Sucre : solution d'une guerre en Côte d'Ivoire ?**, de Jean-Christophe Laxave

L'EDITORIAL

SIGNAUX FAIBLES, OU AVEUGLEMENT ?

« Personne ne pouvait prévoir ! » « Tout le monde a été pris de court... ». Les formules n'ont pas manqué, ces dernières semaines, pour confirmer la "surprise stratégique" constituée par les contestations arabes en Afrique du Nord et au Moyen Orient.

Aucun des diplomates présents sur place, des journalistes (que l'on croyait mieux informés) ou des géopoliticiens (dont c'est pourtant la fonction de nous avertir), personne n'aurait donc « rien vu venir »... laissant les dirigeants des entreprises françaises présentes en Tunisie, en Egypte et en Libye, également "sidérés" par la spontanéité, la rapidité, l'ampleur, mais aussi la violence de l'éclosion de ce « printemps » précoce.

Quelques "experts" ont tenté d'expliquer, mais a posteriori, que des « signaux faibles » existaient, et qu'il était possible de les capter, d'anticiper les événements à venir et de s'y préparer. Certes, mais étaient-ils si faibles, ces signaux ?

Etait-elle invisible, cette « incapacité des dirigeants limogés par la foule, à combattre la faim et la pauvreté dans leurs pays », comme le souligne François Guillaume dans l'analyse qu'il nous a confiée et que nous publions dans ces Cahiers ? Etait-elle vraiment ignorée, la croissance démographique qui a vu plus que doubler en trente ans la population des pays riverains du sud de la Méditerranée, conduisant à ce que plus de 60 % de leurs habitants ont aujourd'hui moins de 25 ans ? Etaient-elles déjà oubliées les hausses, répétées et parfois spectaculaires, du prix des matières premières entrant dans l'alimentation de base de ces dernières ? Ont-elles été passées sous silence les émeutes de la faim au Maroc (en 1981, puis en 2007), en Algérie (en 1988 puis régulièrement jusqu'en janvier dernier) et en Egypte (en 2008 et en 2009) ?

Qui a pu croire que la crise économique mondiale n'atteindrait pas ces pays et ne constituerait pas un facteur déterminant de mouvements de révolte prévisibles ?

Chacun pouvait pourtant constater que ses effets brutaux asséchaient les économies, appauvrirent les populations déjà particulièrement défavorisées et menaçaient, jusqu'à finalement le briser, le tacite et fragile pacte social (autoritarisme et lutte contre l'intégrisme *versus* développement, croissance économique et consommation) qui caractérisait la Tunisie, l'Egypte et la Libye, et qui est encore le modèle dominant en Jordanie, au Yémen, en Syrie, au Maroc et dans certains pays du Golfe.

Dès lors, les gouvernements récemment élus, de transition ou à venir seront jugés à l'aune de leur capacité à créer des emplois et à nourrir leur peuple. Or, les gouvernements tunisien et égyptien qui vont devoir restaurer une économie brisée par la période de la révolte, restent confrontés à un monde économique toujours secoué par la crise. Le risque est donc de voir une attente populaire à nouveau déçue avec en filigrane le spectre de voir se jouer un deuxième tour contestataire qui, cette fois-ci, pourrait porter de nouveaux extrémistes ou de nouveaux populistes autoritaires au pouvoir.

De ce point de vue, l'instabilité ne fait peut être que commencer...

L'ANALYSE GEOPOLITIQUE

VERS DES REVOLTES A REPETITION DANS LE MONDE ARABE ?

Par **François Guillaume**

Président du Comité d'éthique d'EPEE

Pas plus qu'ils n'avaient prévu l'effondrement du régime soviétique, les experts en géopolitique ne s'attendaient aux soulèvements populaires qui, en quelques semaines, ont chassé les chefs d'Etat jugés inamovibles de Tunisie et d'Égypte ; et rien ne dit que, par effet de dominos, d'autres dictatures, monarchies ou théocraties, ne seront pas abattues, victimes de l'effet de contagion que nourrissent les autoroutes de l'information, quand bien même les dirigeants en place, conscients du danger, chercheraient à isoler leur territoire et à casser la mobilisation contestataire transmise par téléphone portable ou l'Internet. En vain, car un mouvement de libération est en marche, qu'à plus ou moins long terme rien n'arrêtera. Les raisons principalement évoquées de ces révoltes sont la restriction des libertés de penser et d'agir et l'effarante corruption qui draine vers les élites des pays en cause des sommes colossales, tels les dizaines de milliards de dollars accaparés par le clan Moubarak.

Sans être évidemment erronée, cette analyse s'en tient aux scandales apparents ; elle ne vise pas assez celui, plus déterminant, de l'incapacité des dirigeants limogés par la foule à combattre la faim et la pauvreté dans leurs pays. Ce reproche est d'autant plus fondé quand le pays, telle l'Algérie ou l'Arabie Saoudite, dispose de ressources pétrolières importantes qu'il n'utilise ni à réduire la misère, ni à investir massivement pour créer des emplois, mais à enrichir les protégés du régime et à entretenir une armée et une police serviles.

Sans rien enlever à ces graves accusations dont ne cesse d'accabler les fautifs la cohorte des Occidentaux européens et américains, trop heureux en son temps de fréquenter les déchus d'aujourd'hui, et de compter sur eux pour faire barrage à l'islamisme, on peut tout de même inviter ces censeurs à s'interroger sur leur propre responsabilité dans les crises économiques et financières qui secouent la planète avec un effet multiplicateur sur les pays pauvres. Car la perversion libérale qu'est la globalisation, aux travaux de laquelle s'attache toujours étrangement l'OMC - comme si le monde n'avait pas changé, a largement contribué à l'effondrement des économies fragiles des PED. J'en veux pour preuve que la Tunisie et l'Égypte ont perdu leur sous-traitance textile parce que les donneurs d'ordre occidentaux ont obtenu de meilleures conditions de prix auprès des fabricants chinois. Ce qui est vrai aussi du Mexique à qui l'ALENA semblait offrir à ses *maquiladoras* une sous-traitance industrielle nord-américaine qui désormais leur échappe, au grand profit de leurs concurrents asiatiques.

La volatilité des prix des denrées agricoles, conséquence de la dérégulation des marchés, est une autre tare du libéralisme exacerbé. Elle affecte doublement les PED : lorsque les prix sont à la hausse, le coût des importations (l'Égypte importe près de la moitié de ses besoins en nourriture) s'avère insupportable pour les consommateurs qui ne disposent que d'un dollar par jour ; lorsqu'ils sont à la baisse, ils ruinent les paysans du Sud car, contrairement à leurs collègues de l'hémisphère Nord, ils ne reçoivent aucune compensation à leurs pertes.

Ce scénario a été douloureusement vécu par les populations en cause en 2008. Les émeutes de la faim en ont révélé le drame. Et voilà que celui-ci se renouvelle maintenant sans qu'en trois ans quelque chose ait été fait pour prévenir une nouvelle crise. Car le « dieu marché » est toujours debout, plus adulé que jamais.

Pourtant, au-delà de la soif de liberté et de l'indignation face à la révélation d'une corruption massive qui a jeté les foules dans les rues de Tunis, du Caire, et d'ailleurs, la raison profonde de ces révolutions doit être attribuée à la faim et à la pauvreté. Pour les gouvernements qui vont naître de ces bouleversements, la tâche n'en sera que plus ardue car on ne voit pas comment, en peu de temps, ils pourront améliorer le sort de ces multitudes en attente d'un mieux-être.

Or, faute d'y parvenir, leurs dirigeants seront rapidement balayés et remplacés par d'autres, plus radicaux, avec le risque d'un retour à la case départ sous la férule de nouveaux despotes. Nicolas Sarkozy a parfaitement compris le danger de cet enchaînement chaotique qui est la conséquence directe du désordre économique mondial actuel. Sa Présidence du G8 et du G20 est une chance de rompre ce cycle maléfique qui plonge dans la misère le quart de l'humanité et menace la paix de tous. Néanmoins, son annonce de réguler les marchés agricoles suscite déjà des réactions négatives ; attendues de la part des Etats-Unis ; plus étonnantes venant du Brésil qui en oublie ses paysans sans terre.

Et pourtant dès 1949 pour le blé, ce type d'intervention avait été envisagé dans le cadre des accords internationaux par produit prévoyant des opérations de retrait et de remise en marché que le Sénateur américain Kent Conrad complétait plus tard par une proposition de stocks régulateurs mondiaux financés et gérés par un organisme international *ad hoc*. Personne à l'époque n'estimait que sa mise en œuvre constitue une grave entorse à l'économie de marché. Aujourd'hui, alors que l'explosion de la malnutrition affecte 1 milliard d'hommes dont la protestation s'exprime en révoltes, immigrations clandestines, fanatisme religieux, terrorisme, on peut se demander si le monde de l'abondance peut encore et toujours ignorer celui de la pénurie.

Mais s'il reste indispensable d'orienter la production par le marché, comment éviter le reproche de fausser ses règles par des interventions sur l'offre ? C'est à cette question que doit répondre une proposition française au G8. Elle aurait tout avantage à s'appuyer sur les expériences passées et les politiques présentes dans les pays industrialisés pour justifier une démarche d'organisation mondiale des marchés en quatre volets, complémentaires et indissociables.

- Une « OPEP » agricole, produit par produit, qui se réfère au modèle pétrolier et prenne exemple sur la maîtrise du marché du café assurée avec succès au début des années 1990 par l'Association des plus importants Etats producteurs d'Afrique et d'Amérique latine, avant que la Banque mondiale ne casse cette entente en finançant au Viet Nam des plantations nouvelles dont les produits furent tenus volontairement en marge de cette organisation,
- Des marchés communs agricoles couvrant des entités géographiques existantes ou à créer dans les PED pour maintenir un niveau interne de prix des denrées rentables pour les producteurs locaux et les protéger, par des droits de douane ajustables, du *dumping* des exportations des pays riches comme la PAC l'a permis à l'Europe au cours des années 60 et suivantes pour résister à la pression commerciale américaine.
- Un Plan Marshall pour une aide massive et contractuelle au profit de projets de développement par pays ou mieux, par groupe de pays, expertisés par la FAO et dont le financement ne serait libéré par le donateur qu'au vu de leur exécution par les bénéficiaires pour éviter toute dérive,
- La création, à l'exemple du Franc CFA, de zones monétaires autorisant la stabilité et la convertibilité de leur devise, pour éviter les graves perturbations commerciales nées des fluctuations monétaires, autrement plus pénalisantes que les droits de douane existants.

Cette proposition ne saurait être contestée de bonne foi. Car dans ses modalités, elle s'apparente à des systèmes toujours en vigueur dans les pays industrialisés (droits de douane protecteurs et restitutions aux exportations en Europe et au Japon, *deficiency payments* aux Etats-Unis, *boards* en Australie, au Canada et en Nouvelle-Zélande). Sur le fond, elle ne remet pas en cause l'économie de marché, elle la discipline, elle la module pour tenir compte de la singularité de ses acteurs, tous ces Etats que la nature a dotés différemment et dont les niveaux de développement sont dissemblables.

Le G8-G20 doit en débattre car le temps presse. Face à la montée des périls que fermente le volcan de la pauvreté on s'étonne et on s'impatiente de l'immobilisme de la Communauté internationale confrontée au plus grand défi du XXI^{ème} siècle : nourrir tous les hommes.

François GUILLAUME

A Paris, le 15 mars 2011

Ancien Ministre de l'Agriculture ; ancien Président de la FNSEA ; ancien député (UMP) de Meurthe-et-Moselle. Ardent défenseur du dialogue Nord-Sud et promoteur du « Plan Guillaume » pour la sécurité alimentaire dans le Tiers Monde, François Guillaume est l'auteur de « Vaincre la faim. Pour en finir avec l'inacceptable... », publié chez Eyrolles en 2009 et présenté dans nos Cahiers N°14.

L'ANALYSE DIPLOMATIQUE

ONZE ANS APRES LES BOMBARDEMENTS DE L'OTAN : L'ECHEC DE LA MISSION INTERNATIONALE AU KOSOVO ET LES REVELATIONS DU RAPPORT MARTY

Par **Frédéric Saillot**

Ecrivain et journaliste, Frédéric Saillot est un spécialiste reconnu des pays slaves, sur l'histoire et la culture desquels il a déjà écrit plusieurs ouvrages et de très nombreux articles. A l'occasion d'un reportage en Serbie et dans sa province du Kosovo, en 2004, il découvre l'ampleur de l'opération de désinformation mise en œuvre par les Etats-Unis et l'Otan, qui conduira « à l'agression de ce petit pays par la plus puissante coalition militaire de l'histoire contemporaine ».

*Il a bien voulu actualiser, pour les cahiers Xénophon, l'article qu'il avait fait paraître en janvier dernier sur les révélations du rapport Marty relatif au prétendu massacre commis par l'armée Serbe à Račak, article publié dans les colonnes du très sérieux (et toujours précurseur) mensuel de politique internationale B.I. Infos * (ex-Balkans Infos), avec l'accord de son infatigable et talentueux directeur et rédacteur en chef, Louis Dalmas, ce dont nous le remercions.*

Le scénario qui devait suivre les élections générales du 12 décembre dernier pour le renouvellement du parlement de Pristina au Kosovo va-t-il être remis en cause par les révélations du rapport commandé par le Conseil de l'Europe à l'ancien procureur général et député suisse Dick Marty sur le trafic d'organes dont se serait rendue coupable l'UCK après la fin des bombardements de l'OTAN ?

Une avancée relative du PDK de Hashim Thaci (33,5 % des votes) pouvait en effet permettre une alliance avec l'AAK de Ramush Haradinaj (10,8 %), qui aurait pu même s'adjoindre une petite formation serbe, le SLS (Parti Libéral Indépendant, 1,8 %, les Serbes ne constituant que moins de 10 % du corps électoral) de Slobodan Petrovic, pour former un nouveau gouvernement. Débarrassé du poids encombrant de la LDK (22,6 %) et muni d'une façade multiethnique, ce gouvernement, unissant les partis albanais issus de l'ex-UCK, aurait permis d'aborder en position de force les négociations voulues par l'Union européenne avec Belgrade qui devaient s'ouvrir immédiatement après les élections et mener, par des accords sur des "questions techniques", à une solution définitive de la situation au Kosovo.

D'après des informations recueillies auprès de sources sûres, ce règlement général devait s'accompagner d'une prise de contrôle du nord du Kosovo à majorité serbe, épine dans le pied des internationaux et de l'administration de Pristina, par le partage de ce qui reste une province de la Serbie, aux termes de la résolution 1244 du Conseil de sécurité de l'ONU, entre la KFOR italienne dans la partie Ouest et la KFOR américaine dans la partie Est, comprenant Mitrovica. Cette opération, dont la mission européenne EULEX serait partie prenante, devait intervenir aux alentours de mars-avril en s'appuyant sur la base américaine de Bond-Steel, après le départ définitif en février de la KFOR française, garante jusque-là du relatif régime d'autonomie dont bénéficiait le nord du Kosovo.

Ce scénario avait été enclenché par la démission du président Fatmir Sediu (LDK) à la fin du mois d'octobre, à quoi venaient s'ajouter des démêlés sur la privatisation des PTK (Postes et Télécommunications du Kosovo) exigée par le Fonds Monétaire International et rencontrant une vive opposition des syndicats. Ce qui avait provoqué la fin de la coalition contre-nature entre le PDK, issu de la tendance dite "de la Drenica" de l'UCK, dirigé par le Premier ministre sortant Hashim Thaci, et la LDK, réputée modérée, fondée par le dirigeant nationaliste albanais Ibrahim Rugova, partisan d'une stratégie politique conduisant à l'indépendance.

Les activités criminelles des dirigeants du PDK

Cette coalition voulue par les internationaux à l'issue des dernières élections générales de décembre 2007 au mépris des réalités locales, faisait en effet fi de la véritable dette de sang entre les deux

partis, opposés dans ce qu'il faut bien qualifier de guerre civile intra-albanaise, au sein de la véritable guerre civile qui a opposé les forces serbes et les Albanais "loyaux" à la guérilla sécessionniste et mafieuse de l'UCK, sur quoi s'est appuyée l'OTAN pour intervenir militairement au Kosovo. Cette coalition a fini par éclater à l'occasion de révélations publiques devançant le rapport Marty. En effet, dès la fin 2009, un député de la LDK dénonçait en plein parlement de Pristina les activités criminelles des dirigeants du PDK et des services secrets proches de Thaci, et notamment la liquidation ou les projets de liquidation en cours d'un certain nombre de dirigeants et de députés de la LDK ou de la LDD, scission de la LDK provoquée par l'alliance avec le PDK. Une plainte a ensuite été déposée auprès du Conseil constitutionnel contre Sediu, cumulant les fonctions de président de la LDK et de président élu par l'assemblée, contrairement aux dispositions de la constitution votée après la déclaration unilatérale d'indépendance.

Il était en effet temps de s'en rendre compte, et l'épisode se serait conclu par un *gentlemen agreement*, permettant à Sediu - qui avait notamment déclaré peu de temps auparavant que "l'intégration du Kosovo nord ne se ferait pas par la force" - de s'exiler aux Etats-Unis avec femme, enfants et subsides financiers conséquents, laissant à Thaci les coudées franches pour les négociations et le règlement général à venir.

C'est dire si le rapport Marty n'a fait que rendre public ce que tout le monde sait déjà depuis longtemps au Kosovo. Mais daté du jour même des élections, et mettant directement en cause celui qui allait les remporter, Hashim Thaci, l'homme choisi et formé par les Américains pour servir leurs intérêts dans les Balkans, il a eu l'effet d'une véritable bombe, sapant les plans arrêtés jusque-là pour parachever la véritable *success story* que l'administration américaine a cherché à écrire au Kosovo.

Car ce rapport ne fait pas que confirmer les allégations révélées pour la première fois en 2008 par Carla del Ponte dans son livre ⁽¹⁾, il apporte des faits nouveaux et s'appuie sur de nombreux témoins directs qu'il lui faut bien sûr protéger des représailles. Il révèle la façon dont l'UCK, avec la complicité de Sali Berisha, a exercé un véritable pouvoir sur tout le nord de l'Albanie en 98-99, permettant d'installer la logistique nécessaire au trafic d'organes prélevés *post mortem* sur des Serbes enlevés au Kosovo, et notamment un réseau d'au moins sept camps de détention secrets de l'UCK.

A cet égard la fameuse "maison jaune" de Rripe, à côté de Burrel, où l'UNMIK et le TPIY ont enquêté en 2002 avant que les preuves relevées ne soient détruites par le TPIY, n'aurait eu qu'une fonction d'étape et de sélection des prisonniers destinés au prélèvement de leurs organes après exécution sommaire (voir ci-après).

Ces activités criminelles, entre autres, étaient supervisées au sein de l'UCK par le "groupe de la Drenica" dirigé par Thaci, au sein duquel figurent bon nombre de responsables du gouvernement sortant, à commencer par un chirurgien de renom, Shaip Muja, conseiller de Thaci pour la santé. Le rapport de Dick Marty, rendu public par un scoop du *Guardian* le 14 décembre, établit enfin un lien très net entre cette affaire et celle de la clinique Medicus instruite par l'EULEX ⁽²⁾, dont l'acte d'accusation a d'ailleurs été lu au tribunal de Pristina le même jour.

Dick Marty reste cependant prudent sur le nombre des victimes. Ce qui a permis à certains de minimiser ce qui constitue un crime contre l'humanité devant nécessairement déboucher sur une procédure menée par une juridiction internationale, étant donnée l'ampleur et la gravité du trafic, après le vote de la résolution soutenant ce rapport par l'assemblée plénière du Conseil de l'Europe le 25 janvier, qui l'a adopté par une écrasante majorité de 169 voix contre 8 et 14 abstentions. Car il n'en demeure pas moins qu'"aux 1869 personnes disparues pendant le conflit dont le sort n'a toujours pas été établi (dont 2/3 environ sont des Albanais du Kosovo) s'ajoutent 470 personnes disparues après l'arrivée des troupes de la KFOR le 12 juin 1999, dont 95 de souche albanaise et 375 non-albanais, pour la plupart serbes (chiffres de l'OMPF [*Office for Missing Persons and Forensics*] ; la Croix-Rouge parle de 1000 personnes environ disparues après l'arrivée de la KFOR, pour une grande partie des Serbes) (§ 12, pp. 8-9). Le lendemain, 26 janvier, l'assemblée a également adopté celui de l'avocat monégasque Jean-Charles Gardeto qui constate que les témoins dans les Balkans n'ont aucune protection et que la pire situation est au Kosovo.

Selon Gérard Galucci, diplomate américain ancien responsable de l'Unmik pour le Kosovo-Nord, les acteurs internationaux, et notamment les pays du "Quintette" (Etats-Unis, Grande-Bretagne, Allemagne, France et Italie) étaient parfaitement au courant des faits dont est accusé Thaci. La preuve

en est que l'agence Tanjug a publié début février un rapport de 30 pages daté du 30 octobre 2003 émanant d'Eamon Smyth, chef de la mission du TPIY à Pristina, et destiné à Patrick Lopez, chef des investigations au TPIY. Ce rapport fait suite à la visite d'Eamon Coffey à Paul Coffey, directeur du Département de la Justice à l'UNMIK - la mission de l'ONU au Kosovo - une semaine auparavant, qui lui a remis un certain nombre de documents dont les dépositions de huit témoins, anciens de l'UCK.

Ces documents confirment que les enlèvements de Serbes ont commencé à la mi-1999, quand entre 100 et 300 personnes enlevées ont été transportées et enfermées dans des maisons à Kukes et Tropolje, au nord de l'Albanie. Début août 1999 entre 35 et 100 personnes enlevées ont été transférées dans des maisons privées et des complexes industriels en Albanie centrale dans la ville de Burel à 110 km au sud-ouest de Kukes. Dans une maison privée au sud de Burel avait été installée une clinique privée. C'est là que les organes étaient prélevés sur les victimes qui ensuite étaient tuées. Leurs restes étaient ensevelis dans les environs. Les organes étaient plus tard transportés à l'aérodrome de Rinas dans les environs de Tirana et emmenés plus loin. Un des témoins fait également référence à des opérations effectuées à Fushe Kruje, lieu révélé par Dick Marty dans son rapport, peuplé exclusivement de gens de Bajram Cur et Tropolje pendant la période communiste, auxquels sont particulièrement liés les frères Haradinaj, Ramush et Daut.

Selon Dick Marty d'ailleurs, tous les noms qui figurent dans le rapport, dont celui de Thaci, se retrouvent depuis des années dans les rapports de police, les télégrammes diplomatiques, les études de criminologie et les rapports de nombreuses agences de renseignement depuis le FBI américain jusqu'au britannique MI 6. "Cela veut dire qu'en Occident tous savaient très bien ce qui se passait au Kosovo" (interview au journal slovène *Delo*).

Qui mènera l'enquête judiciaire ?

L'adoption du rapport Marty par le Conseil de l'Europe s'est accompagné de l'exigence d'une enquête, la question étant de savoir qui va la mener. La Haute représentante de l'Union européenne pour les Affaires étrangères, l'Anglaise Catherine Ashton, qui ne représente jamais que la très démocratiquement nommée et contrôlée Commission européenne, l'a d'emblée attribuée à la Mission Eulex, avec l'appui empressé des Américains, dont tout le monde sait au Kosovo qu'elle n'a jamais rien résolu sur place, demandant dans un premier temps à Dick Marty de lui fournir des preuves de ses allégations afin de commencer l'enquête.

Celui-ci a aussitôt mis en doute les capacités de la Mission de pouvoir la mener à bien : parce que son mandat se limite au Kosovo alors que l'affaire concerne l'Albanie, mais également la Turquie et Israël, parce que, comme le rapport Gardeto l'indique, elle ne peut assurer la protection des témoins dont un certain nombre ont déjà été assassinés. Parce qu'enfin, et c'est le plus grave, comme le rappelle Dick Marty dans une interview à la BBC, le Kosovo est grand comme deux départements français, tout le monde s'y connaît, et d'anciens membres de l'Unmik figurent sur la liste des salariés de Thaci. Une telle promiscuité oblige selon lui à confier l'enquête à une structure internationale réellement indépendante et capable de prendre en charge la défense des témoins ainsi qu'à un procureur international compétent. C'est aussi l'avis d'*Human Rights Watch* et de Lamberto Zannier, chef de l'Unmik, au Conseil de sécurité du 16 février, resté divisé sur la question de savoir si l'enquête doit être menée par l'UE ou l'ONU.

Mais il faudrait une véritable volonté politique des puissances occidentales et la collaboration des instances politiques et judiciaires serbes bien sûr, dont le procureur pour les crimes de guerre Vladimir Vukcevic a remis à l'Eulex toutes les preuves dont il dispose dans cette affaire, mais également au Kosovo et surtout en Albanie. Dont le Premier ministre actuel, Sali Berisha précisément, s'est pour l'heure contenté de vagues protestations quand Thaci s'est cru autorisé à contre-attaquer en menaçant Dick Marty de poursuites.

Il faudrait également que les services spéciaux à l'œuvre dans les différents contingents de la KFOR et de l'UNMIK soient autorisés à mettre à la disposition de l'instruction toutes les données recueillies notamment pendant la période que le rapport délimite du 12 juin 1999 à la fin octobre, pendant laquelle l'UCK a exercé un pouvoir sans aucun contrôle et s'est livrée à nombre d'exactions et de crimes aux dire d'observateurs bien placés.

Beaucoup plus grave : Ramush Haradinaj a récemment été à nouveau transféré à La Haye sur décision secrète du TPI annulant son premier procès - à l'issue duquel il avait été innocenté - pour crimes contre l'humanité et violations des lois ou coutumes de la guerre, à cause de l'absence de témoins à charge qui avaient été intimidés ou assassinés. Des sources bien informées révèlent cependant que les témoins en question, qui bénéficiaient pourtant de la protection du Tribunal et notamment de leur anonymat, auraient été donnés à Haradinaj par Steven Schook, ancien général américain en poste à l'UNMIK, impliqué dans des affaires de corruption en décembre 2007 et qui se trouve actuellement au Kosovo à titre de conseiller militaire du gouvernement sortant.

La publication du rapport Marty a donc entre autres eu pour conséquence d'empêcher la mise en liberté provisoire d'Haradinaj, prévue fin décembre pour participer à la formation du nouveau gouvernement et "préparer sa défense".

Les responsabilités des représentants de la mission internationale

Mais au-delà de ce cas précis, une procédure internationale sur les crimes contre l'humanité perpétrés au Kosovo et dans le nord de l'Albanie pendant la période de chaos qui a suivi le départ en bon ordre des forces yougoslaves et l'entrée consécutive de la KFOR, ne pourra faire l'économie d'instruire sur les responsabilités des représentants de la mission internationale en charge de faire régner l'ordre et de protéger les populations, à commencer par le représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU, Bernard Kouchner, en responsabilité au Kosovo du 15 juillet 1999 à la fin de l'année 2000.

Vladan Radoman, co-fondateur avec Kouchner de Médecins sans frontières puis de Médecins du monde, rencontré à Belgrade fin décembre, m'a déclaré : "cette affaire de trafic d'organes, je n'arrive pas à croire qu'il n'a pas été au courant ; sa réaction l'an dernier à Pristina lorsqu'un journaliste lui a demandé s'il était au courant, ça a été d'éclater de rire "Ha, ha, ha ! La maison jaune !". Je le connais bien : il réagit comme ça quand il est pris au dépourvu. En fait, de réponse il n'en avait pas". Car les révélations de del Ponte sont confirmées par Dick Marty : malgré les indices en sa possession dès le "début de la décennie", l'UNMIK n'a rien fait, "estimant devoir favoriser la stabilité à court terme et sacrifiant ainsi d'importants principes de justice" (§ 10, p. 2).

Cette politique à courte vue, plutôt que d'œuvrer à la possibilité d'une vraie réconciliation par l'établissement de la vérité et l'exercice de la justice, s'avère d'ailleurs catastrophique si l'on considère l'aveu général d'échec de la Mission internationale à créer un nouvel Etat au Kosovo répondant aux standards européens de démocratie et de multi-ethnisme respectueux des droits des minorités, sans parler de l'échec à créer une économie réelle permettant de structurer une société.

Mais prendre les décisions imposées par les révélations du rapport Marty voudrait dire opérer un virage à 180° sur le cours suivi jusqu'à maintenant par les internationaux, et notamment les Américains, privilégiant l'alliance avec ceux que ce rapport désigne clairement comme les responsables des activités criminelles de l'UCK et de la terreur exercée sur les populations depuis 1998. Ce qui laisse supposer que sa publication ne vient pas tout à fait par hasard au lendemain des élections qui devaient porter les anciens de l'UCK à un pouvoir sans partage. La rivalités entre services des différents pays impliqués, notamment le BND (services allemands) qui n'aurait pas digéré la mise en cause de ses agents par Thaci, n'y serait pas étrangère, comme la nécessité de prendre de court des révélations à venir de *Wikileaks* sur la situation au Kosovo en 1999.

Ironie du sort : le rapport Marty a d'ailleurs été rendu public en même temps qu'était annoncée la mort d'Holbrooke, frappé la veille d'une rupture de l'aorte dans le bureau même d'Hillary Clinton, Secrétaire d'Etat américaine actuelle, sensée parachever en quelque sorte le travail commencé par celle de Bill, Madeleine Albright. Sous l'autorité de cette dernière, Holbrooke avait été le principal artisan de l'alliance des Etats-Unis et de l'OTAN avec l'UCK, et précisément avec son protégé Thaci.

Mais la martingale est désormais usée. Il est de notoriété publique que les élections du 12 décembre ont été truquées, et ce, en présence d'observateurs du Parlement européen. Des votes ont donc été annulés pour être reportés dans au moins cinq municipalités - Glogovac, Srbica/Skenderaj, Malishevo, Decani et Lipljan - presque toutes situées dans des endroits considérés comme des bastions de l'UCK où le PDK et l'AAK ont recueilli jusqu'à 90% voire 130% des voix, alors que la participation moyenne était de moins de 50%. Ceci dû en partie à la très nette surestimation du corps électoral - comme

généralement de la population albanaise au Kosovo, incluant les morts et les expatriés - au bourrage des urnes et aux achats des votes favorisés par la pauvreté endémique.

Par ailleurs le dernier rapport d'étape de la Commission européenne pour l'année écoulée au Kosovo, publié un mois auparavant, reconnaît une fois de plus l'échec de la communauté internationale à promouvoir un état de droit, une police et une justice aptes à combattre efficacement la corruption et le crime organisé. Les droits élémentaires des Serbes continuent d'être bafoués, et l'économie, largement dominée par le "secteur informel" et le blanchiment d'argent du crime organisé, est toujours très loin de répondre aux critères de l'économie de marché européenne. L'activité est soutenue par des investissements publics portant prioritairement sur les infrastructures routières, comme la soudaine décision en mars dernier, non prévue au budget 2010, de construire une autoroute de Pristina à Prizren, dont la fonction de liaison avec l'Albanie ne peut être que politique.

Le Kosovo, plaque tournante de l'acheminement de l'héroïne vers l'Europe de l'Ouest

La crise endémique du secteur de l'énergie depuis l'éviction *manu militari* des techniciens serbes par la KFOR anglaise en juin 1999, et à cause du non-paiement des factures, ne favorise pas non plus les investissements privés. Par contre le Kosovo - fait généralement laissé dans l'ombre par les précédents rapports - reste la plaque tournante de l'acheminement de l'héroïne et des drogues synthétiques en provenance du Moyen-Orient, via la Grèce et la Macédoine, vers le marché européen. Il devient d'ailleurs lui-même un producteur croissant de stupéfiants et étend ses activités : des groupes du crime organisé opérant à partir de son territoire sont impliqués dans le trafic de cocaïne en provenance d'Amérique du sud vers l'Europe.

Quelle est donc la signification, dans un contexte aussi dévasté, du mot d'ordre de la Commission européenne : "offrir des perspectives européennes à toutes les communautés du Kosovo" ? Rappelons qu'elle avait commencé à s'investir massivement dans la mission internationale immédiatement après l'échec des négociations sur le statut du Kosovo en 2006-2007, le plan Ahtisaari, présenté comme un compromis, n'ayant été accepté ni par le Conseil de sécurité de l'ONU, ni par le parlement de Serbie. En effet, comme en 1999 à Rambouillet, la Serbie n'avait eu aucune voix au chapitre et il s'agissait pour les décideurs internationaux de lui faire accepter l'indépendance de sa province en violation du droit international qui garantit son intégrité territoriale.

Le diplomate hollandais Peter Feith - considéré comme un lobbyiste pro-albanais, il avait dirigé le déploiement de la KFOR au Kosovo en 1999 - est donc venu s'installer à Pristina en tant que représentant spécial de l'Union européenne (EUSR). C'est à ce titre qu'il a avalisé la proclamation unilatérale d'indépendance et l'adoption d'une constitution par les institutions de Pristina dirigées par Thaci. Il a alors changé de casquette, devenant le représentant du "Groupe civil international" (ICR) - conglomérat de 24 Etats autour des Etats-Unis et des pays de l'Union européenne ayant reconnu cette indépendance, en l'absence notable de la Fédération de Russie - sous laquelle il a supervisé la mise en place d'un plan Ahtisaari pourtant refusé par les instances internationales compétentes. La mission EULEX s'est alors déployée en toute illégalité sous les ordres du général français de Kermabon, remplacé depuis par le général Bout de Marnhak, en lieu et place de l'UNMIK - laquelle, réduite à peau de chagrin, est cependant toujours censée diriger la mission internationale sous mandat de la 1244 - dans les domaines de la police, de la justice et des douanes.

Depuis, Feith a de nouveau changé de casquette : il est redevenu représentant spécial de l'Union européenne (EUSR) qui prétend être neutre quant au statut final du Kosovo dont l'indépendance n'est jamais reconnue que par 72 Etats dans le monde ! Bref, l'on se trouve bien en plein chaos institutionnel, le Kosovo-nord ne reconnaissant que l'UNMIK et Pristina l'EULEX... jusqu'à ce que celle-ci signe un accord avec le ministère de l'Intérieur serbe.

L'on pourrait donc être amené à considérer la publication du rapport Marty comme un coup de pied dans la fourmilière pour éviter à l'Union européenne - qui vient de décider de retarder l'entrée dans l'espace Schengen de la Roumanie et de la Bulgarie justement pour les obliger à effectuer au préalable le ménage sur la corruption et le crime organisé dans les "Balkans orientaux" - de traîner le boulet d'un Kosovo déstabilisé et tenu par les mafieux comme le voudrait une diplomatie américaine en mal de partenaire, mais affaibli et docile.

Quant à la suite des événements, de l'avis de tous, la tentative d'intégration du Kosovo-nord aux institutions de Pristina est une priorité de l'agenda international pour 2011 avec la prise de contrôle du tribunal d'instance et des douanes par l'EULEX. Le moins que l'on puisse dire est qu'il n'en prend pas le chemin avec un boycott massif des élections le 12 décembre. Selon Marko Jaksic, le Maire DSS de Mitrovica-nord, la division qui prévaut maintenant dans les enclaves au sud de l'Ibar avec deux administrations dans des municipalités comme celles de Strpce ou Gracanica, l'une dépendant de la Serbie et l'autre de Pristina, comme celle entre Serbes des enclaves qui ont participé au scrutin du 12 décembre et Serbes du Nord, est imputable à Belgrade et à son manque de directives claires.

D'après lui, la réputation faite au Kosovo-nord par la propagande de Pristina et de Bruxelles d'abriter un marché noir et des réseaux de la criminalité organisée tient simplement au fait que les gens paient leurs taxes à l'Etat serbe et non pas à Pristina. La preuve en est, ajoute-t-il, que ces rumeurs ont été démenties par Gerald Galluci, diplomate américain responsable régional de l'UNMIK à Mitrovica, qui a immédiatement après fait l'objet d'une mutation disciplinaire à Timor oriental. Le même Galluci déclarait cependant à *Polityka* en juillet dernier craindre que l'intégration du Kosovo-nord ne se fasse dans la violence.

Revenir sur douze années d'erreurs et de manipulations

C'est à quoi l'on reste très attentif à Belgrade. Selon Milos Jovanovic, tout jeune et parfaitement francophone vice-président du DSS, ancien conseiller du ministre Samardzic en charge du Kosovo, l'on peut redouter un scénario à la Croatie avec l'expulsion et le massacre des Serbes des Krajinas en août 1995, qui a d'ailleurs commencé à se réaliser en partie à l'été 1999 puis en mars 2004.

L'Union européenne intime selon lui à la Serbie de faire le choix entre l'intégration européenne et le Kosovo. Partageant les idées de Jean-Pierre Chevènement sur le déficit de légitimité démocratique du "monstre bureaucratique" qu'est l'Union européenne, son choix ne fait aucun doute, contrairement à celui du gouvernement actuel qui ne cesse de donner des gages à Bruxelles tout en ne recueillant rien de concret tant la situation intérieure en Serbie est désastreuse. Pour lui nous en sommes à une période charnière, le moment unipolaire vécu après la fin de la guerre froide s'achève et la crise mondiale fait vaciller un système fondé sur l'industrie financière au détriment de l'économie réelle. Nul ne peut donc prétendre de quoi demain sera fait, des élections devant avoir lieu l'an prochain en Serbie et le parapluie américain ne pouvant être opérationnel dans les Balkans éternellement.

C'est donc à la "communauté internationale", c'est-à-dire aux puissances occidentales à commencer par les Etats-Unis, de faire le choix entre la fuite en avant qu'elle a privilégié jusque-là, ou de saisir la situation à bras le corps comme l'y invite le rapport Marty. Cela suppose de revenir sur douze années d'erreurs et de manipulations qui ont conduit à la situation présente. A commencer par celle de la mission de l'OSCE en 1998-1999 par son chef William Walker et son commanditaire Madeleine Albright, menant aux bombardements de l'OTAN. Généralement passée sous silence dans les réécritures désinformatrices de cette histoire, alors qu'elle constituait un embryon d'UNMIK et que la partie serbe observait loyalement sa part d'obligations, elle aurait pu déboucher sur un règlement politique de la situation.

Rappelons enfin qu'aux dires d'observateurs bien informés à l'époque, la majorité des victimes civiles albanaises avant l'activation des frappes aériennes, quand les massacres de civils serbes étaient généralement passés sous silence, était le fait des bandes de tueurs de l'UCK⁽³⁾.

Frédéric SAILLOT

* <http://www.b-i-infos.com/>

(1) *La Caccia*, éd. Feltrinelli. Traduction française (de l'anglais) aux éditions Héloïse d'Ormesson, 2009.

(2) Voir *B.I. Infos (ex-Balkans Infos)* n° 161, p. 16.

(3) *Événements déclencheurs des bombardements de la Serbie et du Kosovo par l'Otan, objets d'une opération de désinformation sans équivalent dans les années 90, décrits et analysés avec précision par l'auteur dans son ouvrage Račak, (tome II de De l'utilité des massacres, publiés chez L'Harmattan et présentés dans les Notes de lecture de ce cahier Xénophon), notamment le chapitre VI : "La mission de vérification de l'OSCE", pp. 149 à 156.*

POURQUOI LA FRANCE NE DOIT PAS RECEVOIR PAUL KAGAME

Par **Jean-Marie Vianney Ndagijimana**

*Ancien Ambassadeur du Rwanda en France
Ancien Ministre des Affaires étrangères du Rwanda*

Dans un article daté du 6 janvier 2011 intitulé « *Les minerais du sang passent par Kigali* », le journal *Le Point* montre que la réexportation des minerais du Congo par le Rwanda encourage la poursuite des conflits armés dans la région des grands lacs.

Pendant ce temps, en prévision d'une visite en France du président rwandais Paul Kagamé, annoncée pour juillet 2011, le patronat français se prépare à envoyer une importante délégation dans la capitale rwandaise avec comme objectif avoué de signer des contrats juteux dans divers secteurs, dont l'exploitation du gaz du lac Kivu.

Il convient de rappeler qu'un rapport officiel des Nations Unies publié le 1^{er} octobre 2010 a établi que l'armée du Front Patriotique Rwandais commandée par le Général Paul Kagame a commis des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité et des actes de génocide contre les réfugiés hutu et les populations congolaises entre mars 1993 et juin 2003 sur le territoire de la République démocratique du Congo.

Compte tenu du contexte politique de la région africaine des Grands lacs, certains observateurs considèrent cette mission comme une tentative de sauvetage d'un dictateur en fin de course. Les parents des victimes rwandaises et congolaises se demandent légitimement si cette collaboration du Medef avec un chef d'Etat responsable de telles atrocités répond aux orientations de la diplomatie française.

Le patronat français a-t-il pris toute la mesure des conséquences que ses « *contrats* » vont avoir sur le sort des populations rwandaises et congolaises ? La France – hier encore accusée par le dictateur rwandais de complicité de génocide – a-t-elle intérêt à se jeter dans les bras d'un criminel dont le régime peut basculer à tout moment ?

Autant la France a pu commettre des erreurs d'appréciation en 1994 - reste à préciser lesquelles -, comme l'a du reste reconnu le président Sarkozy lors de sa visite au Rwanda, autant une trop grande proximité avec le régime rwandais actuel accusé de crimes contre l'humanité risque de ternir irrémédiablement l'honneur de la France. Les intérêts économiques en présence justifient-ils que la France s'implique une nouvelle fois dans ce borbier à relents génocidaires, en donnant l'impression de voler au secours d'un criminel africain en fin de course, aux dépens des droits de l'homme et des peuples de la région des grands lacs ?

S'agissant d'une visite éventuelle de Paul Kagamé en France, annoncée le 6 janvier 2011 par l'hebdomadaire *Jeune Afrique*, dont on connaît les accointances avec le régime de Kigali, elle apparaît pour le moins inopportune pour les raisons suivantes : la France, membre du Conseil de Sécurité, a des droits mais aussi et surtout des devoirs spécifiques liés à cette qualité.

Elle a notamment l'obligation de contribuer à garantir la paix et le respect de la légalité internationale, en mettant tout en œuvre afin que les préconisations et les décisions des organes ou des institutions des Nations Unies soient traduites dans les actes. Il en va ainsi notamment en matière de respect du droit à la vie, pierre angulaire du droit international humanitaire.

Or comme on vient de le voir, l'une des recommandations expresses du rapport des Nations Unies ci-haut rappelé concerne la mise en place urgente d'un tribunal international *ad hoc* chargé de poursuivre et de juger les auteurs des atrocités dénoncées dans ce rapport.

Déjà pointé du doigt par les justices française et espagnole pour son rôle présumé dans l'attentat terroriste contre l'avion du président Juvénal Habyarimana, le 6 avril 1994, attentat au cours duquel trois ressortissants français ont perdu la vie et qui fut l'élément déclencheur du génocide, le général Paul Kagame a aussi été le donneur d'ordre et l'organisateur de nombreux crimes de guerre et crimes contre l'humanité au Rwanda et en République Démocratique du Congo.

Il apparaît par conséquent plus que probable qu'il soit placé sous le coup d'un mandat d'arrêt international dès la mise en place du tribunal international *ad hoc* attendu. La diplomatie française ne peut pas feindre de l'ignorer.

Dans ce cas, au nom de quelle éthique diplomatique ou pour quels intérêts nationaux la patrie des Droits de l'Homme prendrait-elle le risque, sans être accusée de complicité, de dérouler le tapis rouge à un dictateur responsable d'avoir planifié, préparé, organisé, ordonné et supervisé le massacre de plus de 300 000 réfugiés hutus et de 5 millions de Congolais innocents ?

Un membre permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies peut-il se permettre de recevoir un criminel contre l'humanité désigné comme tel par les Nations Unies sans insulter les peuples victimes de ces crimes et sans renier son rôle au sein de la communauté internationale ?

La seule décision de sagesse à prendre par la diplomatie française est celle qui correspond aux valeurs de la République et à ses engagements internationaux. La France doit écouter les peuples de la région des Grands lacs et non les tyrans par qui le génocide est arrivé. En s'inspirant de l'expérience tunisienne et égyptienne, le principe de précaution diplomatique et politique devrait s'appliquer au cas rwandais sans état d'âme.

La France ne peut pas, ne doit pas recevoir un chef d'Etat étranger accusé de génocide. Tomber dans le piège d'une normalisation à tout prix mais dont les enjeux paraissent pour le moins éphémères serait une *erreur d'appréciation de plus*, une faute grave dont la diplomatie française ne se relèverait pas.

Jean-Marie Vianney NDAGIJIMANA

Ancien Ambassadeur du Rwanda en France, de 1990 à 1994.
Ancien Ministre des Affaires étrangères du gouvernement du Rwanda
constitué par le FPR lors de sa victoire militaire, en juillet 1994.

N.B.1 L'ouvrage de Monsieur l'Ambassadeur Ndagijimana, « Comment Paul Kagamé a sacrifié les Tutsi », dont nous avons dit le très grand intérêt dans le Cahier Xénophon n°13, vient d'être réédité en langue anglaise, sous le titre « How Paul Kagamé deliberately sacrificed the tutsi » aux éditions La Pagaie. 186 pages. 17€. ISBN 9782916380087.

N.B.2 Le 4 avril sera publié par ailleurs « Rwanda, je demande justice pour la France et ses soldats », un ouvrage qui devrait faire date. Son auteur, Didier Tauzin, aujourd'hui Général de division (en 2^{ème} section), a en effet commandé de 1992 à 1994 le prestigieux 1^{er} RPIMa, avec lequel il sera envoyé au Rwanda dans le cadre de l'opération Birunga – improprement appelée Chimère, puis un an plus tard dans le cadre de l'opération Turquoise, missions complexes décrites ici avec minutie et clarté.*

Le Général Tauzin s'élève avec force contre les accusations, dont il démontre la fausseté, l'iniquité et le caractère infamant, qui ont été portées par certains journalistes contre l'action de l'armée française au Rwanda, et qui furent relayées par le délirant "rapport" Mucyo, diligenté par le président Kagamé.

Ce témoignage courageux et digne est important, en ce qu'il rétablit, à son tour, la vérité et la justice pour la France et ses soldats, dont plusieurs ont donné leur vie pour l'accomplissement de leur mission au Rwanda.

Nous le présenterons plus longuement dans nos prochains Cahiers.

** Aux éditions Jacob-Duvernet. 225 pages. 19,90€. ISBN 9782847243352*

REGARD SUR...

L'ETHIOPIE, TROP IGNOREE DES INVESTISSEURS FRANÇAIS

Par **Jacques Warin**

*Ancien Ambassadeur de France auprès de la FAO,
du Conseil de l'Europe et de la Cour européenne des Droits de l'Homme*

L'Ethiopie a, depuis le début du nouveau millénaire, le plus fort taux de croissance de tous les pays africains: entre 8 et 10% par an entre 2000 et 2005, plus de 10% par an depuis 2005. Mais, contrairement au Nigeria, au Gabon, à l'Angola, ou même au Soudan voisin, ce pays n'a pas une goutte de pétrole et ses vastes ressources hydrauliques sont encore insuffisamment exploitées. Quel est donc le secret de ce miracle africain ?

Située dans ce qu'il est convenu d'appeler « la corne de l'Afrique », l'Ethiopie a subi de plein fouet l'apport des investissements et l'invasion des produits asiatiques : les routes, comme la plupart des grands travaux d'infrastructures, sont chinois (avec un grand nombre de travailleurs chinois employés sur place : 100 000, 200 000 ?), les voitures sont japonaises (Nissan, Suzuki, Toyota), les ordinateurs sont coréens... Ira-t-on jusqu'à dire que l'Extrême Orient a colonisé l'Ethiopie après les deux échecs subis par l'Italie en 1896 et en 1941 ?

Si la Chine y a tant investi, et si ce pays mérite d'être mieux considéré par l'Europe, c'est que, fort d'une population de 80 à 85 millions d'habitants, il dispose dans la compétition mondiale d'atouts non négligeables, qui l'emportent largement sur ses handicaps. Pour cette raison, la présence française, ciblée sur certains secteurs bien déterminés, pourrait être amenée à se développer.

D'évidents atouts...

L'Ethiopie bénéficie d'avantages à la fois politique et économique : une zone de stabilité politique dans un environnement instable, et une répartition relativement équilibrée (malgré le poids prépondérant de l'agriculture : 40% du PIB, 60% des exportations, 80% des emplois) des activités économiques, accompagnée d'une croissance forte et continue.

La vie politique éthiopienne fait preuve de stabilité. Depuis la chute du DERG (la [junte](#) militaire, parvenue au pouvoir en [1974](#) après la chute de l'Empereur [Haïlé Sélassié](#)) en 1991, le pays est gouverné sous une forme démocratique, en apparence : un Parlement qui ne compte guère, un Gouvernement qui est l'expression du parti dominant (l'EPLP), le même premier Ministre depuis vingt ans (Meles Zenawi). Cette stabilité lui confère une attractivité certaine pour les investisseurs étrangers et permet au gouvernement, par le biais du « *Gross Transformation Plan* », de décréter une croissance forte pour les cinq prochaines années (sur une base annuelle, 11% selon l'hypothèse basse, 14,9% selon l'hypothèse haute). Une telle formule de développement, fondée sur une idéologie néolibérale (encore teintée d'un fort dirigisme économique...) s'apparente par bien des côtés à la « formule chinoise ».

Notons que le gouvernement de Meles Zenawi a subi sans encombre l'épreuve des élections de mai 2010, qu'il n'a pas connu la vague de contestation de l'hiver 2011 et qu'il est donc en place –sauf accident de parcours- jusqu'à 2015.

Les activités économiques sont harmonieusement réparties. L’Ethiopie, restée presque exclusivement rurale jusqu’à la déposition de l’Empereur Haïlé Selassié (1974), a maintenant diversifié ses activités dans les proportions suivantes : 40% pour l’agriculture, 45% pour les services et 15% environ pour l’industrie.

L’agriculture, qui occupe encore la majorité de la population dans les zones rurales⁽¹⁾, est néanmoins en constant recul, les masses vivant dans les campagnes constituant, comme en Chine, un réservoir inépuisable de main d’œuvre. Sur le plan alimentaire, l’Ethiopie est aujourd’hui presque autosuffisante (l’aide alimentaire d’urgence reste indispensable) et n’a pas connu de grandes famines depuis les dernières années du DERG (1987-1991). Quant aux cultures d’exportation, le café constitue la première exportation du pays (en volume comme en chiffre d’affaires), mais d’autres sont en pleine croissance (produits tropicaux, agrumes, fleurs coupées).

L’industrie, encore embryonnaire, progresse rapidement et explique, pour une bonne part, le taux élevé de la croissance ; le secteur industriel embrasse plusieurs secteurs très dynamiques :

- les cimenteries, orientées vers les besoins du secteur BTP et de la construction de logements (en croissance exponentielle, à Addis et dans les grandes villes de province) ;
- les textiles (à partir du coton, cultivé dans le Sud, ou à partir de fibres synthétiques, dans la zone de la capitale) ;
- les automobiles (usine d’assemblage de véhicules chinois) ;
- les appareils ménagers (réfrigérateurs coréens) ;
- le verre (sous le contrôle de Cheikh Almoudi, un riche éthio-yéménite, naturalisé saoudien, classé dans les 60 premières fortunes mondiales) ;
- la bière (la société française Castel (qui a racheté BGI) est présente dans plusieurs marques de bières éthiopiennes) ;
- le vin, un produit dont les ventes connaissent un fort développement, dans les régions traditionnelles de production (Gondar et Axoum), mais aussi dans une zone nouvelle, au sud d’Addis (lac de Ziwey) ;
- des richesses minières, encore largement sous-exploitées (de l’or dans le Nord, de l’uranium dans l’Ouest).

Les services représentent à eux seuls près de la moitié du PNB (actuellement 45%). Le réseau bancaire, en voie de structuration et de modernisation, se répartit entre un secteur public prédominant (2/3 du total) et un secteur privé encore à développer (1/3 du total). Les télécommunications ont connu une croissance exponentielle (8 millions de téléphones portables déjà en service dans tout le pays), grâce à la présence d’un opérateur unique, ETHIOTELECOM, dont le principal opérateur associé a été et reste encore France Telecom (une trentaine d’expatriés français travaille en permanence dans ce secteur).

Enfin, la distribution des carburants est l’enjeu d’une concurrence effrénée entre plusieurs grandes compagnies : si OIL LYBIA a racheté récemment le réseau SHELL (environ 50% du marché), le groupe français TOTAL (présent en Ethiopie depuis 60 ans) se maintient, avec une part de marché qui avoisine 30%.

Mais c’est le secteur des barrages hydro-électriques qui constitue sans nul doute le véritable « pactole » du futur et concentre à l’heure actuelle les grands contrats d’investissements étrangers⁽²⁾. A court terme, les possibilités d’exportation de cette énergie renouvelable sont très prometteuses du côté du Soudan, d’une part, de Djibouti ; à moyen terme, vers le Kenya, à partir de la vallée de l’Omo ; à plus long terme qui sait ?, vers l’Italie (du sud), à travers un réseau de distribution qui traverserait la Méditerranée, et auparavant l’Egypte et/ou la Lybie.

Si le réseau des transports routiers est en plein développement (les routes chinoises), celui des transports ferroviaires connaît une grande effervescence (au moins au niveau des projets). Certes, l’ancienne ligne du Chemin de Fer Franco-Ethiopien (Addis Abeba- Djibouti) a cessé d’être entretenu

et ne fonctionne plus qu'au ralenti (sur une partie seulement du parcours : de Dire Dawa à Djibouti)* ; mais il existe de nouveaux projets (généralement d'initiative chinoise) :

- celui de remettre en état le CFFE, ou, comme variante, celui d'une nouvelle ligne sur le même trajet ;
- celui de raccorder ce réseau à celui du Soudan, en construisant un chemin de fer vers l'ouest, qui permettrait de relier Addis à Juba par Nekemte, Bedele et Gambela ;
- celui de créer un nouvel axe ferroviaire vers le Kenya, avec l'idée d'avoir un nouveau débouché sur l'océan Indien.

... et quelques handicaps...

S'ils sont encore nombreux, ils tiennent d'abord à la « jeunesse » de ce pays, ainsi qu'à son enclavement dans la « corne de l'Afrique », mais aussi aux méfaits du « néo-capitalisme ». La rançon de ce développement à tout-va et sans entraves, c'est qu'il repose sur une série de facteurs fragiles :

- une main d'œuvre à coût très bas (1/4 du coût de la main d'œuvre chinoise), mais aussi sans expérience et sans formation (la qualité des produits s'en ressent) ;
- un environnement fiscal incertain, la législation changeant, dans ce domaine, au gré des circonstances, sans aucune concertation avec les investisseurs (c'est ainsi que Castel a appris... par les journaux la taxation du prix de la bière) ;
- une inflation toujours menaçante, ce qui a amené, au début de cette année 2011, le gouvernement à imposer des prix maximum pour 18 articles de base (la bière précisément, mais aussi le lait, le riz, l'huile, la viande,...) ;
- enfin, la corruption, encore présente à tous les niveaux de la société, même si heureusement « moins développée » que dans nombre d'autres pays africains. Cela tient au fait qu'une ethnie, celle des Tigréens (dont est issu le chef du gouvernement), a eu tendance à accaparer une grande partie des moyens de production⁽³⁾.

... qui ne dissuadent pas les nombreux investisseurs étrangers

Si l'on excepte la présence dominante et "hyper visible" de la Chine, les investissements étrangers sont relativement bien répartis entre le Japon, les Etats Unis et les pays membres de l'Union Européenne.

La Chine, dont le chiffre d'investissement annuel atteint 1,5 milliard de dollars (10 fois les subventions du FED), est particulièrement active sur les routes, les ponts, les barrages, tous les travaux d'infrastructure en général.

Le Japon occupe surtout le marché de l'automobile (voitures et véhicules utilitaires), quoique ce secteur commence, lui aussi, à être investi par les Chinois (petite usine d'assemblage d'une sous-marque chinoise, « Abay » : le Nil en amhariq).

Les Etats Unis sont particulièrement présents sur le marché des biens d'équipement, où ils subissent toutefois la concurrence de l'Allemagne.

S'agissant de l'Union Européenne, mise à part la subvention du FED (déjà mentionnée), on trouve parmi les pays les plus actifs : l'Italie, avec la construction d'un important barrage par la société Salini (l'une des principales entreprises italiennes de BTP) ; l'Allemagne, spécialisée dans l'exportation de petits biens d'équipement ; les Pays Bas (un créneau : l'horticulture).

La France enfin, présente à la fois dans un secteur "visible" et dans un secteur "invisible". Les secteurs visibles ont été déjà répertoriés : TOTAL avec la distribution de carburants, BGI Castel avec la production de bière ; les secteurs « invisibles » sont de beaucoup les plus prometteurs. Aux termes de grands contrats déjà signés ou en passe de l'être, la France est en train de s'implanter :

. dans le secteur des télécommunications (France Telecom, avec une petite équipe d'une trentaine d'hommes, a rebâti tout le réseau éthiopien et le gère actuellement en association avec ETHIOTELECOM) ;

- . dans le secteur de la production hydro-électrique (EDF est membre d'un consortium chargé d'exploiter la haute vallée du Nil Bleu) ;
- . dans les réseaux de transport et de distribution de l'électricité, grâce à Alstom (auquel est confié un grand projet de « dispatching » de ces réseaux).

A noter enfin, que les ressources en uranium, détectées dans la province du Wallaga, à la frontière du Soudan, n'ont pas fait l'objet d'une prospection sérieuse : elles pourraient intéresser le groupe Areva.

L'Ethiopie, compte tenu d'un fort taux de croissance et d'une grande ouverture aux investissements étrangers, est donc un pays qui mérite d'être "regardé", ne serait-ce que parce son principal atout est d'être un pays stable - dans un environnement instable - et que son marché intérieur se développe ; elle est, ne l'oublions pas, le deuxième pays le plus peuplé d'Afrique (après le Nigeria). Une raison supplémentaire pour inciter les investisseurs français à s'y intéresser, la stabilisation de la Corne de l'Afrique passant, au premier chef, par le développement de l'Ethiopie.

Ce ne sont là, bien sûr, que des considérations d'ordre géostratégique, qui doivent être prises en compte au niveau des choix de politique économique générale à faire par le monde occidental, et par l'UE en particulier.

Jacques WARIN

*Ancien ambassadeur de France auprès de la FAO,
du Conseil de l'Europe et de la Cour européenne des Droits de l'Homme ;
Ancien membre du Service de la coopération économique du MAE,
Expert auprès de l'ONU et de l'UE.*

- (1) Seule la capitale, Addis Ababa, est une véritable "métropole", dépassant 4 à 5 millions d'habitants ; la plupart des autres grandes villes de province, comme Bahir Dar, Dessié, Nazreth ou Dire Dawa, se situent entre 250 000 et 350 000 habitants.
- (2) Véritable « château d'eau de l'Afrique », l'Ethiopie abrite non seulement les sources du Nil (bleu), mais aussi un certain nombre des affluents du grand fleuve africain d'autre part.
- (3) Plusieurs sociétés, qui intéressent divers secteurs clés (bâtiment, transports, tourisme) sont regroupées dans un conglomérat baptisé EFFORT, dont on dit volontiers qu'il est "la pompe à finances" du parti au pouvoir.

* On relira sans déplaisir, à ce sujet, le très vivant et drôle petit récit de François Guyot de son voyage « **D'Addis Abeba à Djibouti en train** », publié chez L'Harmattan (96 pages. 10€. ISBN 9782738433886).

LOGISTIQUE EN ZONES INSTABLES : DE L'UTILITE POUR L'ENTREPRISE A L'INTERNATIONAL D'ADOPTER LES MEILLEURES PRATIQUES DES LOGISTICIENS MILITAIRES EN OPERATION

Par **Murielle Delaporte**

Rédactrice en chef de « Soutien, Logistique Défense » et de « Seconde Ligne de Défense »

L'adoption dite des « meilleures pratiques » commerciales ou de gestion fait traditionnellement référence à celles du monde de l'entreprise et est devenue une pratique régulière dans toutes les armées du monde, chaque fois que les restrictions budgétaires imposent une rationalisation des procédures et que soufflent les vents de l'externalisation. Ce fut en particulier le cas aux Etats-Unis sous le double-mandat de George Bush en raison de la stratégie dite de transformation mise en place par le secrétaire de la défense Donald Rumsfeld et son équipe, mais aussi en raison des nouveaux défis posés par les deux interventions en Afghanistan et en Irak après les attentats du 11 septembre 2001.

L'Amérique s'est alors engagée en matière de soutien et de logistique militaires sur la voie des réformes et de l'externalisation, sachant que recourir à des contractants privés n'est pas une tendance nouvelle outre-Atlantique, mais plutôt un phénomène récurrent remontant à la Guerre de Sécession. Aujourd'hui, contrairement à ce qui se passe en France où l'externalisation s'impose du fait des réductions de personnel et de leur recentrage sur les cœurs de métier opérationnels, ou encore au Royaume Uni où l'externalisation est omniprésente, le mouvement de balancier a commencé à s'inverser en Amérique avec un retour à l'« *insourcing* ».

Mais le phénomène inverse existe et l'objet de cet article est de savoir dans quelle mesure les pratiques militaires dans le domaine de la logistique opérationnelle peuvent – ou non – s'avérer transposables au monde de l'entreprise travaillant à l'international. Pour répondre à cette question, il a paru intéressant à titre d'exemple de faire un RETEX terrain (Retour d'expérience) quant à la façon dont les forces armées américaines ont au cours de la décennie des années 2000 ajusté leurs pratiques inhérentes à la culture militaire ou adoptées du monde commercial, afin de faire face aux deux défis majeurs d'un type nouveau auxquels elles se sont heurtées au cours des opérations OIF (« *Operation Iraqi Freedom* ») et OEF (« *Operation Enduring Freedom* ») – défis que partagent dorénavant nombre d'entreprises ainsi que le rappelle régulièrement l'actualité.

Premier défi : améliorer la chaîne d'approvisionnement

L'amélioration de la chaîne d'approvisionnement est aujourd'hui une préoccupation commune aux secteurs commercial et militaire, bien que cela ne fût pas toujours le cas pour les forces armées. La prise de conscience des militaires américains s'est faite au lendemain de la première guerre du Golfe au cours de laquelle l'absence de certitude d'obtenir le bon équipement au bon endroit au bon moment incitait à dupliquer les commandes. On a parlé alors du syndrome de la « montagne d'acier » (« *iron mountain* »).

C'est le Corps des *Marines* qui a été le premier à réformer de façon radicale ses pratiques logistiques, afin de mieux répondre au caractère expéditionnaire de ses missions ; cette impulsion s'est ensuite généralisée à l'ensemble des forces armées US. Elle perdure à ce jour.

Les réformes engagées ont porté sur une multitude de problèmes et revêtent de multiples facettes, parmi lesquelles :

- La recherche des points de congestion («*bottle necks*») dans le système et des solutions permettant d'y remédier ; c'est là où l'expérience du secteur civil et le transfert des meilleures pratiques se sont

certainement fait le plus sentir au début des années 2000 avec la multiplication des audits et l'adoption des méthodes de rationalisation des processus type LEAN. C'est à cette époque que les militaires américains faisaient référence au Pentagone en parlant de « *the Enterprise* ».

- Parallèlement à l'application de méthodes de gestion privées au sein d'une vaste bureaucratie s'est posé le problème de la circulation des données et des inventaires des ressources (gestion des stocks).
- Pour la gestion des données, les initiatives d'architecture des systèmes d'information s'appuyant sur les technologies et l'expérience du secteur commercial ont fleuri, les modèles à suivre au départ étant Fedex et Walmart. Face au vaste problème de savoir « qui avait quoi et où » au sein des forces armées américaines, le Pentagone a alors entraîné une véritable révolution en lançant les premiers systèmes RFID et en fédérant et normalisant ceux utilisés par les milliers de fournisseurs qu'il emploie. L'objectif d'une visibilité totale du matériel inventorié et en transit («*Total asset visibility*») n'est pas encore atteint, car l'utilisation de systèmes de codes-barres actifs n'est bien sûr pas complètement généralisée, loin s'en faut, et n'est pas toujours rétroactive sur les matériels anciens. Surtout, les données ne sont pas toujours toutes exploitables. La nécessité de lier ces données et d'avoir un système permettant de les intégrer, de les exploiter et de les faire circuler à bon escient est certainement le plus grand défi sur lequel travaillent les militaires encore actuellement, mais il est clair que les entreprises du secteur civil ont déjà bénéficié de retombées financières et organisationnelles positives pour leur propre gestion des inventaires.
- La gestion des stocks constitue un autre « réajustement militaire » par rapport aux pratiques commerciales. La quasi-élimination des stocks et une fabrication/distribution à la demande ne peuvent pas s'appliquer au domaine militaire. L'armée américaine a, au départ, essayé – rationalisation des coûts oblige – d'adopter ce principe (dit de « *just in time manufacturing* » en anglais) pour découvrir que la moindre défaillance au niveau de la chaîne d'approvisionnement pouvait conduire à un échec des missions sur le terrain. Il est difficile, en effet, de mettre en œuvre une montée en puissance rapide et immédiate si les capacités de production sont trop restreintes et si les stocks sont inexistant... Le secteur commercial peut se trouver confronté à des défaillances d'origines multiples, particulièrement en période de crise, au niveau transport ou production, entraînant des pertes ou une incapacité à répondre à ses engagements. Un retour d'expérience du secteur militaire ayant vécu cette situation en opérations peut être utile à bien des égards. Ce dernier s'est ainsi efforcé d'y remédier :
 - au niveau de la prévision et du contrôle des stocks (liés aux aspects de transparence évoqués plus haut) ;
 - au niveau de la fiabilité des fournisseurs, soit en négociant un contrat avec un constructeur chargé de gérer la production et l'approvisionnement en pièces détachées dans son ensemble, soit en se reposant sur le principe de redondance permettant de compenser la défaillance de l'un ou de l'autre des fournisseurs (à condition de posséder et de savoir mettre en œuvre un système efficace de technologies de l'information autorisant un passage rapide de transfert de commandes, si besoin est).

Le dilemme est ici le même pour le secteur commercial et pour le secteur militaire : quel équilibre conserver entre compétences internes et externalisation ? On constate que l'expérience de cette dernière décennie a entraîné une gradation au niveau des compétences stratégiques ou cœurs de métier à conserver en priorité pour ne pas prendre de risque quant au bon fonctionnement de la chaîne d'approvisionnement.

- Les particularités d'engagement des forces américaines depuis 2001 en milieu austère (Irak et Afghanistan) ont également imposé d'autres ajustements et améliorations pour des raisons de sécurité et de rationalisation des pratiques. Ils sont assurément transposables au secteur civil. On peut ainsi citer deux exemples :
 - Celui de la sécurité de l'information, caractéristique essentielle pour tout déploiement de forces, mais aussi pour la mise en place d'une chaîne d'approvisionnement viable. Nombre d'armées, et l'armée américaine la première, ont acheté en un premier temps des systèmes IT sur étagère (« *COTS IT Systems* ») pour rapidement découvrir que leur vulnérabilité aux *hackers* extérieurs était plus que problématique. Les *Marines* ont ainsi adopté une approche mixte : après avoir évalué leurs besoins et leurs lacunes, ils ont conservé le rôle d'intégrateur de systèmes et travaillé étroitement avec une compagnie privée (en l'occurrence la société Oracle), laquelle a conçu des équipements et des logiciels sur mesure et adaptés à un déploiement en opération extérieure. Maintenir un système de communication fiable et sécurisé de CONUS aux fin fond de l'Irak ou de l'Afghanistan n'a pas été une mince affaire, ne serait-ce que parce qu'un système traditionnel aurait nécessité une empreinte logistique importante au niveau de l'accès aux bandes passantes. Oracle a été contraint d'inventer de nouveaux instruments et de simplifier les paramètres traditionnellement utilisés. Ce retour d'expérience est directement transposable aux besoins du secteur commercial.
 - Liée à cette nécessité de faire remonter l'information auprès du commandement, une bonne analyse de l'opérabilité des unités à tout moment des opérations est cruciale. En raison de conditions particulièrement difficiles, au cours des trente premiers jours de l'opération *Iraqi Freedom*, l'USMC n'avait aucun moyen de connaître l'état du matériel et de répondre aux demandes de réparation et de remplacement, par manque d'une bonne circulation des données techniques (essentielle non seulement pour l'utilisateur, mais aussi pour le constructeur) et par manque aussi de bons instruments pour les répertorier, de bons indicateurs initialement identifiés et d'une bonne diffusion de l'information. C'est dans cet esprit que s'est développé le concept dit PBL pour « *Performance Based Logistics* » destiné au départ à réduire le fossé entre les attentes des hommes sur le terrain et les concepteurs des systèmes ne prenant pas forcément bien en compte les aspects de maintien en condition opérationnelle des matériels. Le Pentagone a confié au secteur privé le soin de définir les paramètres permettant l'analyse des données techniques provenant du terrain, lequel secteur privé a ainsi pu affiner sous la pression de contraintes spécifiquement opérationnelles sa stratégie d'évolution des capacités nécessaires aux forces. Plusieurs secteurs commerciaux civils (par exemple les plates-formes pétrolières *offshore*) imposent aujourd'hui les mêmes exigences et sont également ainsi à l'origine du développement de ce type de contrats non plus définis en nombre de plates-formes mais en valeur de service rendu (heure de vol, nombre de kilomètres, etc.).

Les synergies entre secteurs commerciaux et militaires quant à l'amélioration de la chaîne d'approvisionnement s'avèrent donc constantes et jouent dans les deux sens. Il en est moins de même pour le second défi majeur rencontré en opération ou en exploitation en zone à risque, à savoir la sécurisation des convois et des installations.

Second défi : la sécurisation des convois et des installations

En raison de la croissance des menaces dites asymétriques (terrorisme, actes de piraterie, etc.), les frontières entre zones de conflit et zones d'insécurité tendent à s'estomper et les risques pour les logisticiens, maillon faible des chaînes d'approvisionnement et des installations à l'étranger qu'elles soient civiles ou militaires, s'avèrent de même nature. Les réponses apportées pour des raisons politiques, juridiques ou financières ne sont ou ne peuvent pas être exactement les mêmes. Pourtant le secteur commercial peut malgré tout s'inspirer des retours d'expérience des forces armées en la matière pour renforcer la sécurité de ses personnels, sans laquelle aucune croissance n'est viable à terme.

Si l'on reprend comme exemple l'expérience des forces armées américaines ces dix dernières années sur un terrain particulièrement difficile non seulement d'un point de vue climatique et géographique (poussière, fortes chaleurs, altitude, froid, etc.), mais aussi au niveau des risques encourus (IEDs, enlèvements, embuscades,...), il semble que les logisticiens, aux premières loges quant aux risques encourus et parmi les premières victimes de guerre, aient tiré les leçons suivantes :

- un renforcement des équipements dans tous les domaines (protection anti-IED au niveau des véhicules blindés, protection anti-feu des uniformes, durcissement des ordinateurs, etc.) ;
- une évolution des tactiques et de la composition des convois logistiques, avec des choix différents selon les armées :
 - les *Marines* n'externalisent jamais leur protection et ont donc opté pour un renforcement de leur formation militaire, un logisticien *Marine* étant un soldat d'infanterie avant tout. Le cursus de l'entraînement des logisticiens de l'USMC a donc radicalement évolué au cours de ces dernières années vers plus de protection et plus de polyvalence ;
 - l'Armée de terre a fait le même choix que les Britanniques en externalisant la protection de ses convois auprès de sociétés privées composées d'anciens militaires (dans certains cas avec plus d'expérience militaire et logistique que les jeunes recrues déployées).
- Une amélioration des moyens de communication et donc de l'analyse de la situation sur place : ce qui fait partie de la connaissance du milieu pour un militaire (« *situational awareness* ») peut se comparer à l'analyse de risques que toute entreprise internationale devrait conduire avant et pendant l'envoi de nationaux en zones instables.
- La capacité d'agir selon des procédures adaptées en cas de menaces : les logisticiens américains ont pris l'habitude de dire « jamais sans Blackhawk », mais il est clair que s'il est difficile d'avoir un Blackhawk par convoi, il est encore plus difficile de concevoir une telle option pour une société civile. Mais un plan de remplacement (plan B) en cas d'attaques doit être envisagé et sera de nature militaire dans les deux cas.
- Au-delà des polémiques autour de ce thème sécuritaire, le recours à l'externalisation est souvent difficile à éviter pour les militaires comme pour les sociétés commerciales pour des raisons économiques. Cependant, il faut distinguer différents types d'externalisation pour lesquels les risques sont de nature différente :
 - L'utilisation de contractants locaux représente un véritable enjeu sécuritaire, même s'il n'y a souvent pas d'autres choix. La solution adoptée par les forces armées est de limiter leur implication dans des fonctions à moindre risque ;
 - L'externalisation auprès de grands groupes type KBR comme le fait l'armée de terre américaine avec LOGCAP a posé de nombreux problèmes juridiques en raison de fraudes et d'abus et le système a évolué vers une mise en concurrence de plusieurs sociétés et l'imposition de plafonds financiers ;
 - Enfin, aux Etats-Unis, l'externalisation en matière de sécurité des personnes (souvent des VIP ou du personnel du Département d'Etat) a trouvé ses limites en raison de l'absence d'un cadre juridique préalable permettant de défendre le droit des uns et des autres.

L'analyse rapide qui vient d'être faite des retours d'expérience du monde militaire vers le monde civil montre que sur le plan technique des synergies peuvent être facilement envisagées. De tels processus sont déjà lancés. Mais le vrai retour d'expérience à retenir se situe à un autre niveau, celui de l'adaptation aux circonstances pour l'accomplissement de la mission. Les militaires le font très bien et très rapidement, car cela est pour eux une question de survie comme l'a montré l'Afghanistan.

Cette adaptation à un environnement hostile, en retour d'expérience pour les entreprises doit les conduire à éviter l'un ou l'autre écueil – immobilisme, d'une part, absence de limites, d'autre part – en établissant, exactement comme le font les militaires de façon systématique, des plans, des règles et des procédures d'engagement bien définies et bien rôdées à l'avance.

Murielle DELAPORTE

Rédactrice en chef de la revue « *Soutien, Logistique Défense* » (<http://www.sldmag.com/>)
et du site « *Seconde Ligne de Défense* » (<http://www.sldinfo.com/fr/>)

ILS EN ONT PARLE

› La France

La revue « Le Spectacle du Monde », dont on ne dira jamais assez la pertinente clarté de la ligne éditoriale, l'intelligence des textes et l'iconographie soignée, portées par une maquette splendide, nous a donné à relire, dans son dernier numéro de l'année 2010*, quelques uns des plus beaux textes écrits en langue française... sur la France !

Ces « plus belles pages » que la France a inspirées à ceux de ses écrivains qui l'ont tant aimée, de Bourguine, du Bellay, Bernanos, Chateaubriand, Daudet, Drieu la Rochelle, Hugo, Jaurès, Musset, Péguy, Renan, à Rivarol et Villiers de l'Isle-Adam, en passant par Beigbeder, Guitry, Malraux ou Tillinac, parmi d'autres dont l'immense Soljenitsyne, illustrent que l'amour de la France, « comme la liberté, est un absolu » prévient Eric Branca dans sa superbe introduction.

Amour indivisible, irréductible aux contingences historiques, sociales ou politiques, dont ces textes témoignent, tantôt contre-révolutionnaires, mystiques, régionalistes, idéalistes. Amour qui tient encore, mais dont les fils (de soie) s'étirent par ce que ses fils (de chair et de sang) s'en éloignent, par ignorance du passé et des sacrifices consentis avant nous pour « faire la France belle ».

Qui reprend encore à son compte, tous partis confondus, toutes chapelles réunies, l'apostrophe de Renan selon lequel « une nation est faite du souvenir des grandes choses accomplies dans le passé et de la volonté d'en faire d'autres dans l'avenir » ? Qui proclamerait encore avec Hugo « ma patrie et ma gloire et mon unique amour » ? Qui oserait clamer, avec Drieu, que « l'Etat doit avoir une âme » ?

Pourtant, on ne criera pas (devant l'abaissement de la France), mais « serrerons les dents », avec Bernanos, à qui une « voix familière » disait « Tu es français. Et maintenant, marche, mon bonhomme, va de l'avant, ne t'arrête pas. Je t'expliquerai après ».

Et comment, à lire ces pages émouvantes, ne pas être surpris à nouveau par cette évidence ici rappelée par (l'indispensable) Rivarol que la France, c'est d'abord sans doute sa langue, « à laquelle il a fallu mille ans pour arriver à maturité (...) en ayant à combattre que deux sortes de barbaries, celle des mots et celles du mauvais goût de chaque siècle ». Une langue française qui « fournit à tout, l'ordre s'établissant dans l'abondance ».

** Ce numéro n'est pas vendu en kiosque, mais sur simple commande au 01 55 56 70 94.*

› La protection juridique des informations à caractère économique

La Fondation Prometheus, fondée et présidée par le député (UMP) du Tarn, Bernard Carayon, toujours précurseur en matière de réflexion sur les applications de l'intelligence économique au monde des affaires, a organisé fin 2010 un important colloque à l'Assemblée nationale sur ce sujet ô combien stratégique dans le contexte actuel de guerre économique mondiale « sans haine mais sans pitié ».

Une guerre économique « originale en ce qu'elle ne présente ni visage ni image. Une guerre que se livrent pourtant aussi bien les Etats que les entreprises, en s'appuyant, plus ou moins habilement, sur des dispositifs publics ou des institutions administratives, faussant par là même les règles du marché », a rappelé le député Carayon dans son introduction au colloque. Une guerre dont les enjeux sont doubles, qui concernent la compétitivité de nos entreprises et de nos économies, mais renvoient aussi au concept de la puissance. « Et s'il est un postulat qui doit prévaloir, a-t-il ajouté, c'est sans doute celui de se doter des meilleurs instruments, des meilleures pratiques, des meilleures méthodes de nos concurrents et compétiteurs. Pour lutter à armes égales avec eux ».

Ce colloque a permis de mesurer les enjeux et d'analyser la pertinence de cette proposition dans le domaine spécifique de la protection juridique des informations économiques sensibles. Y ont donc été abordés et débattus les concepts de "secret des affaires", de propriété intellectuelle et de protection (actions civiles vs actions pénales) des informations ; ainsi que listées et présentées les "armes juridiques" existantes.

Pour arriver à la conclusion provisoire que le sujet du colloque méritait une intervention législative rapide, ainsi qu'un accompagnement juridique et opérationnel qui viendrait, selon maître Warusfel, rapporteur du colloque, à la fois définir les secrets d'affaires et sanctionner et ceux qui les trahissent

ou les vendent. A condition, a-t'il souligné « d'avoir réfléchi en amont à la manière de le rendre efficace dans sa mise en œuvre », et d'avoir mis en place « les moyens d'empêcher une utilisation malveillante de l'arme juridique, par exemple en alléguant d'une soi-disant violation d'un secret d'affaire ».

On le voit, le sujet, s'il est stratégique pour l'entreprise, est également très complexe dans sa résolution juridique. Ce que ce colloque, pertinent et prospectif, a parfaitement mis en lumière.

* Infos sur l'accès aux actes du colloque et contact : www.fondation-prometheus.org ou 09 51 21 40 52.

› Les pays d'Europe centrale et orientale face à la crise

Depuis 13 ans, Jean-Pierre Pagé suit, analyse et décrypte, avec les équipes de chercheurs* du CERI**, centre d'études et de recherches internationales de SciencesPo Paris, l'actualité économique et politique des pays d'Europe centrale et orientale. Son « tableau de bord » annuel 2010, publié début 2011, décrit la situation (jusqu'à fin 2010) des pays de la zone (Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne République Tchèque, Roumanie, Serbie, Slovaquie, Slovénie), autrefois dits « en transition », permettant de comprendre les réalités économiques des nouveaux membres de l'Union européenne, des Etats qui frappent à sa porte, ainsi que de la Russie et de l'Ukraine.

Il en ressort, globalement, que les pays de l'Europe centrale et orientale ont fait preuve d'une résistance à la crise qui a pu surprendre. Non seulement ils ne se sont pas effondrés comme on aurait pu le craindre, mais ils ont retrouvé en 2010, dans leur majorité, une croissance certes modeste mais qui a témoigné de la capacité de réaction de leurs économies.

Contrairement à plusieurs Etats de l'Europe occidentale, ces pays, qui ont mené de rigoureuses politiques de stabilisation de leurs finances publiques avant la crise, ne se trouvent pas directement dans la ligne de mire des marchés. Car leurs dettes et leurs déficits publics restent dans l'ensemble à des niveaux très raisonnables, et ils peuvent se permettre (et certains ne s'en sont pas privés) de donner des leçons de vertu à l'Ouest. Si leur endettement vis-à-vis de l'extérieur atteint souvent des niveaux élevés, ce n'est pas en raison de la situation de leurs finances publiques, mais de celle de leurs secteurs privés qui se sont endettés inconsidérément en devises étrangères.

En revanche, la forte dépendance de leurs économies vis-à-vis de celles des pays de l'Europe de l'Ouest a été et demeure préoccupante. Le rebond actuel de leur croissance est entièrement dû à la reprise de leurs exportations vers l'Ouest, alors que leur demande intérieure reste atone. La pérennisation de ce mouvement est donc essentiellement conditionnée par la réussite de la politique actuellement engagée en vue de résorber les déséquilibres en Europe de l'Ouest sans porter atteinte à la reprise économique et elle est, de ce fait, soumise à un risque élevé.

Seules la Pologne, moins dépendante que les autres de la demande extérieure, la Russie et l'Ukraine – qui évoluent dans un contexte différent – restent moins directement concernées par cette menace.

* L'équipe associe Vitaliy Denysyuk, Ioana Dordea, Petia Koleva, Emmanuel Mathias, Jana Marasova, Liliane Petrovic, Julien Vercueil, Caroline Vincensini et Nebojsa Vukadinovic. Le panorama politique a été rédigé par Jacques Rupnik. Jacques Sapir a pris en charge l'élaboration de la partie relative à la Russie.

** www.ceri-sciences-po.org – info@cerisciences-po.org

› Internet et « la révolution des savoirs »

Internet est-il révolutionnaire ? Dans un dossier publié par La Documentation Française*, articulé autour de quatre grandes questions : Internet a-t-il changé notre façon de penser ? Quels sont les nouveaux modes de production et de partage des connaissances (publications numériques, logiciels libres,...) ? Quel est l'impact sur la transmission des connaissances (les TIC à l'école, la cyber-éducation,...) ? Comment constituer des mémoires numériques et comment vont coexister le livre et les bibliothèques numériques ?, Hervé Le Crosnier, maître de conférences à l'Université de Caen (où il enseigne les technologies de l'Internet) rappelle pourquoi et comment Internet, « outil d'un profond renouvellement des relations sociales et politiques, permet l'irruption de savoirs "profanes", qui ne sont pas issus des institutions (université, revues scientifiques, institutions diverses...), les « producteurs de ces savoirs » partageant directement leurs expériences cognitives et « constituant des communautés créatives, brouillant ainsi la frontières entre "amateurs" et "professionnels" ».

L'auteur n'hésite donc pas à parler de révolution, l'Internet étant parvenu, en moins de vingt ans, à « créer un tissu de rapports sociaux entièrement nouveaux et à bouleverser la façon dont on accumule à la fois des informations et des données sur le monde ».

Parmi beaucoup d'autres contributions à ce dossier, on lira, non sans surprise - ni déplaisir, celle du journaliste américain Nicholas Carr, drôlement intitulée « Google nous rend-il idiot ? », où il est question des changements d'habitude de lecture induits par une pratique (très/trop ?) régulière du célèbre moteur de recherche. Ainsi, en complément de ce « témoignage angoissé », qu'un autre article relatif aux résultats de quelques études scientifiques récentes sur l'évolution éventuelle des mécanismes du fonctionnement intellectuel, liée à l'usage d'Internet.

* *Internet, la révolution de savoirs*. Problèmes économiques politiques et sociaux, n°978 (9,90€) novembre 2010. www.ladocumentationfrancaise.fr

N.B. *Questions internationales*, également publiée par La Documentation Française, a aussi consacré le dossier de son numéro 47 à l'Internet « à la conquête du monde », dans lequel un article consacré au cyberspace, « nouveau théâtre des conflits géopolitiques », confirme « l'intérêt » que lui portent les Etats et les entreprises, compte tenu de son influence croissante dans la cybercompétition mondiale.

› Programmes de conformité : quels bénéfices pour l'entreprise ?

Les programmes de conformité (*compliance* en anglo-américain) s'imposent ou sont de plus en plus imposés aux entreprises françaises. Mais, devant leur complexité, la question s'est rapidement posée de la diffusion d'une culture nouvelle de la « conformité » et de la formation des cadres opérationnels aux méandres de l'arsenal réglementaire. Ceci pour leur permettre d'identifier les zones d'activité à risques, puis d'apporter la solution juridique appropriée, tout en assurant le respect de réglementations chaque jour plus complexes. Une telle gestion supposant une identification systématique des risques propres à chaque entreprise et la détection précoce des pratiques illicites.

Sur ce sujet d'actualité, l'Association française des juristes d'entreprise (AFJE*) a publié dans le n°8 (janvier 2011) de sa revue *Juriste d'entreprise Magazine*** un dossier très complet qui en examine et analyse les différents aspects : l'intérêt des programmes de conformité pour l'entreprise, le *vade-mecum* d'un « bon programme » ; les préconisations de l'AMF ; le nouveau contexte juridique induit ; la gestion adaptée des programmes, les métiers de la conformité ; dossier complété d'un indispensable glossaire des termes-clés de la *compliance*.

* www.afje.org - ** <http://www.calameo.com/read/00006323457e3af54cb35>

› La protection des installations vitales

Le numéro 4 de la revue trimestrielle *Sécurité et Stratégie* couvrant la période de novembre 2010 à mars 2011 (diffusé par *La Documentation Française*, à qui l'on peut la commander*) consacre son dossier à la protection des installations vitales, vaste et prégnant sujet dont l'actualité récente, marquée par les enlèvements d'Arlit au Niger, les attaques informatiques (Stuxnet) ou les compromissions informatiques (Michelin vs Bridgestone, "affaire" Renault,...), comme les menaces récurrentes d'espionnage sur les intérêts vitaux des Etats (Wikileaks) dit toute l'acuité.

Alain Coursaget, Directeur-adjoint de la protection et sécurité de l'Etat au SGDSN, y dresse un premier bilan du partenariat entre l'Etat et les entreprises opérant dans les Secteurs d'Activité considérés d'Importance Vitale (SAIV), dont l'objectif était et demeure de « faciliter un dialogue commun dans la recherche d'une meilleure protection des activités et résilience du pays (...), de rationaliser les choix et définir les priorités dans un contexte de moyens contraints ».

Jean-Marc Sabathé, directeur de la sécurité du groupe EDF, explique ici comment, dans un contexte général d'évolution des menaces, notamment terroristes, l'Etat a mis en œuvre une réglementation parfois complexe (DNS, PSO, PIV,...) visant à augmenter les niveaux de protection, les entreprises, dont EDF, devant alors trouver « un juste équilibre entre les investissements de sécurité nécessaires et la recherche de réponses réalistes et appropriées aux menaces ».

Bertrand Warusfel, avocat au barreau de Paris, professeur à l'Université Lille2, évoque pour sa part plusieurs aspects de la protection des réseaux numériques, infrastructures vitales particulièrement exposées, d'autant qu'elles relèvent d'une myriade d'intervenants et de services utilisateurs ; pour confirmer que « leur sécurisation ne peut résulter que d'une combinaison complexe et imparfaite de mesures et de nature et de niveaux très différents (...) qui impose qu'existe en permanence « une forme de négociation entre les acteurs techniques, économiques et sociaux concernés, et les Etats ».

Deux autres articles méritent également d'être lus, le premier sur « les enjeux sécuritaires du rivage sahélien » et le second, en forme de Retex, sur l'« épisode pandémique » survenu en France en 2009, où il est, entre autre, question des relations Etats-entreprises.

Contact : contact@cdse.fr *Au 01 40 15 70 10.

› **Le sens du progrès pour l'entreprise**

Pluriels, la revue de réflexion de l'Association Progrès du Management (APM*) s'interroge, dans son numéro de février, sur le sens et la démarche de progrès, pour l'entreprise et pour son dirigeant.

Largement illustré, dans sa première partie (« visions ») de nombreux avis d'experts historiens, économistes, scientifiques et philosophes, ce dossier très complet l'est également dans la seconde (« management ») de plusieurs témoignages pratiques de chefs d'entreprises qui y partagent leurs expériences, mais aussi leurs interrogations : comment appréhender puis intégrer dans les modèles de développement la complexité croissante de « l'écosystème de l'entreprise », comment mettre en place un système de mesure du progrès et avec quels indicateurs ; et comment progresser lorsqu'on est dirigeant, considérant que « le progrès de l'entreprise passe aussi par le progrès du dirigeant » ?

Parmi la vingtaine de contributions, on lira (et relira) en particulier celle d'Etienne Klein (physicien au CEA, docteur en philosophie des sciences) sur la joyeuse nécessité de « retrouver le plaisir de la connaissance » ; du docteur Pierre-Marie Lledo (directeur de laboratoire à l'Institut Pasteur) sur « l'émerveillement, à l'origine de la stimulation du cerveau » ; de Sandra Enlart, directrice générale et directrice des Etudes d'Entreprise et Personnel, sur les liens à créer - ou à inventer- entre progrès et formation en entreprise ; et de Jacques Chaise, président de Danfoss Socla (et ancien président de l'APM), qui définit le progrès de l'entreprise comme le juste équilibre atteint entre « la vision, la mission et l'ambition de l'entreprise », la stratégie pour atteindre les objectifs fixés, et le partage en équipe des informations pour agir, des actions à entreprendre et, au final, des résultats ».

* www.apm.fr et (tél.) 01 53 00 13 50

› **Nourrir le monde en 2050**

Parce que cette question lancinante, devenue brûlante, intéresse et concerne aussi les géographes, la revue *Carto**, dont nous avons déjà dit ici les nombreuses qualités, lui consacre le dossier de son numéro 3. Devant le défi que représente, pour l'humanité entière, la nourriture de ses enfants, Jean-Paul Charvet et Claire Levasseur, à qui *Carto* en a respectivement confié la rédaction et la cartographie, ont choisi de traiter - et d'éclairer d'autant de cartes détaillées - de la surnutrition et de la sous-nutrition dans le monde, de la croissance de la consommation et de la demande alimentaire mondiales, des voies d'accroissement de la production agricole mondiale, de « la nécessité de produire toujours plus mais aussi beaucoup mieux », de la consommation mondiale d'engrais, des superficies agricoles irriguées, de l'évolution du nombre d'agriculteurs dans le monde, du "*land grabbing*" (achat et/ou location de terres agricoles à l'étranger), de la production de blé mondiale et par pays, des importations-exportations de produits agricoles par pays, et *ultima sed non minima*, de la libéralisation des échanges. Un dossier complet pour décrypter les enjeux de l'agriculture mondiale afin d'anticiper les évolutions à venir.

D'autres sujets, moins médiatisés mais non moins préoccupants, sont également abordés dans ce numéro, dont la crise institutionnelle en Belgique, le Soudan sur la voie de la partition, les élections en Birmanie, le retour des tensions autour des Malouines et la menace croissante sur la diversité biologique, tous sujets éclairés de cartes complètes et parfaitement renseignées.

* www.carto-presse.com et/ou tetart@areion.fr

› **Zones franches : outils et leviers du développement ?**

La multiplication spectaculaire des zones franches depuis 30 ans accompagne le mouvement de libéralisation des échanges, en même temps quelle contribue aussi à l'envolée du commerce international et des investissements directs étrangers. Très largement illustré de cartes originales, ce dossier du numéro 4 de *Carto** (reçu au moment de boucler ce cahier n°19) démontre, entre autre, « l'intérêt renouvelé pour les logiques d'approvisionnement régionales » en une période de hausse des prix de l'énergie, intérêt dont devraient bénéficier les zones franches récemment menacées de dépérissement dans certains pays d'Amérique latine et d'Afrique du Nord.

A lire dans le même numéro, plusieurs articles sur l'actualité récente en Tunisie, au Yémen, et au Sahara occidental ; sur « les lendemains difficiles de l'indépendance du Kosovo » ou sur les enjeux gaziers du bassin du Levant ; et d'autres sur l'espace, « nouvel enjeu pour les télécommunications » ou le développement de l'éthanol aux Etats-Unis.

* www.carto-presse.com et/ou tetart@areion.fr

› Le Kosovo en 2011

A l'occasion du triste 12^{ème} anniversaire des bombardements de l'Otan sur la Serbie, auxquels la France a participé (pendant 78 jours !), les éditions L'Age d'Homme ¹⁾ ont présenté plusieurs ouvrages ayant comme sujet la désinformation - avant, pendant et après cette agression, la Yougoslavie et le Kosovo.

Parmi ceux-ci, en plus de celui que nous présentons en notes de lecture (rubrique « Histoire contemporaine »), sur le mensonge de Račak, de Frédéric Saillot, on ne peut que recommander la lecture – ou la relecture – du *Bal des aveugles* ²⁾, de Louis Dalmas et de *La mafia albanaise* ³⁾, de Xavier Raufer. Dans ce dernier, le directeur des études du Département de Recherches sur les Menaces Criminelles Contemporaines à l'[Université Paris II](http://www.univ-paris2.fr), explique comment la mafia albanaise contrôle plus de 70 % du marché de l'héroïne en Suisse, en Autriche, en Allemagne et dans les pays scandinaves (et de façon déjà embryonnaire en France...) ; "emploi" des milliers de prostituées qui "travaillent" dans des conditions horribles, de l'Italie à la Suède ; et arme des dizaines de commandos de cambrioleurs ultra-professionnels, formés d'anciens militaires ou policiers. Raufer a d'ailleurs récemment publié dans *Le Nouvel Economiste* un long article sur le même sujet, justement intitulé « Balkans, boucheries et bidonnages, accessible à l'adresse : <http://www.lenouveleconomiste.fr/balkans-boucherie-et-bidonnages-5588/>.

Un **hommage** a également été rendu **au Général Gallois**, esprit supérieur et personnalité exceptionnelle qui a tenu un rôle de tout premier plan à la fois dans l'élaboration et dans la mise en œuvre des instruments nucléaires de la France dans les années 50 et 60, auquel L'Age d'Homme avait consacré un ouvrage indispensable ⁴⁾, sous la signature de Christian Malis .

Homme d'action puis homme de réflexion, tacticien puis stratège, ingénieur aéronautique puis géopoliticien, le général Gallois était un esprit puissant et un intellectuel complet, d'une extraordinaire érudition. Il donnera des centaines de conférences, il écrira des milliers d'articles et des dizaines d'ouvrages, de *Stratégie de l'âge nucléaire* en 1960, à *Géopolitique, les voix de la puissance*, trente ans après, tous deux également visionnaires

Il fallait le talent, la "plume" et la culture de Christian Malis, ancien élève de l'ENS, docteur en histoire et spécialiste de la pensée stratégique française (il a également écrit *Raymond Aron et le débat stratégique français*, publié chez Economica en 2005) pour nous offrir, à l'issue de six années de recherche sur archives et de nombreux entretiens directs avec Pierre Gallois, cette « première biographie intellectuelle scientifique » de l'un des artisans de la dissuasion nucléaire.

L'hommage des éditions L'Age d'Homme était amplement mérité et l'on voudrait qu'il soit largement amplifié, en particulier auprès d'un plus jeune public.

¹⁾ <http://librairieagedhomme5rferouparis.blogspot.com/>

²⁾ **Le bal des aveugles**, de Louis Dalmas, aux éditions Le Verjus 250 pages. 21€ (14€ pour les abonnés de *Balkans Infos*). ISBN 9782952373937.

³⁾ **La mafia albanaise**, de Xavier Raufer, avec Stéphane Quéré, aux éditions Favre (à Lausanne). 143 pages. 18 €. ISBN 9782828906573

⁴⁾ **Pierre-Marie Gallois. Géopolitique, histoire, stratégie**, de Christian Malis, aux éditions L'Age d'Homme. 760 pages au format 15,5 x 22,5 cm. Sources, bibliographie et index. 39€. ISBN 9782825139417.

NOTES DE LECTURE

EPEE présente ici des ouvrages récemment parus, traitant d'intelligence économique, de stratégies d'influence et de puissance, de protection des patrimoines, de prévention des risques et de gestion des crises, de communication (au sens large) et de management d'entreprise (toutes thématiques au cœur des métiers d'EPEE), mais aussi de prospective, de relations internationales, de géopolitique et de géoéconomie, des sciences et techniques, des civilisations et des courants de pensée, de démographie et d'histoire, dont la connaissance et la compréhension s'imposent aux décideurs économiques et politiques.

◇ INTELLIGENCE ECONOMIQUE, RENSEIGNEMENT ET INFLUENCE

- **PILOTER, COORDONNER ET ANIMER LES DISPOSITIFS D'IE TERRITORIALE**

Aujourd'hui, « les collectivités territoriales irriguent le cœur du tissu économique national, composé à plus de 70% de PME/PMI. C'est dans ces territoires locaux que sont enracinés les savoir-faire scientifiques, techniques et d'organisation, constituant (non seulement) le cœur de la production locale, mais aussi (et surtout) la capacité collective à anticiper pour mieux affronter les mutations et les crises ».

Fort de ce constat - dressé sur le terrain dans plusieurs régions où ont déjà été mis en place des dispositifs d'intelligence économique territoriale (DIET), Audrey Knauf, docteur en sciences de l'information et de la communication, enseignant-chercheur au Laboratoire Lorrain de Recherche en Informatique et ses Applications, nous donne à découvrir ici qui sont les acteurs régionaux existants et quels sont leurs rôles, mais aussi - et là réside selon nous l'intérêt majeur de son étude, met en évidence « le potentiel très peu exploité, voire inexploité d'un nouvel acteur indispensable au bon fonctionnement des DIET, le « coordinateur-animateur ».

Complexes par le nombre et la diversité des acteurs impliqués localement, chaque DIET nécessite, selon elle, qu'il y soit mis en place ce coordinateur-animateur, dont la mission consiste(ra) à « servir d'interface entre les différentes parties prenantes » ; à « fédérer et à animer, au travers de la mise en place et le suivi de projets d'appui aux entreprises (organisations de rencontres et d'ateliers, élaboration de bulletins de veille thématiques, capitalisation des connaissances,...) dans les pôles de compétitivité, les *clusters* ou encore les DIET » ; et à « renforcer les liens de plus en plus évidents et nécessaires entre les pouvoirs publics et le secteur privé autour de projets fédérateurs dans lesquels l'IE tient une place prépondérante ».

L'ouvrage, après avoir rappelé l'émergence de l'IE en France, « sa terminologie, ses fonctions et ses dimensions » et son « interprétation territoriale », examine aussi les organisations pratiquant l'IE et les métiers qu'elle induit, « selon les besoins par les décideurs locaux » (élus ou chefs d'entreprise) qui peuvent craindre parfois « le devenir incertain et la difficile lisibilité du marché sur lequel ils sont amenés ou peuvent être amenés à agir et sur l'avenir du territoire dans lequel ils opèrent ».

L'auteur s'arrête enfin sur un cas concret de DIET : le dispositif DECiLOR de la région Lorraine, « pour aboutir à une clarification des rôles et des compétences qui doit permettre de qualifier un bon coordinateur-animateur ».

L'objectif d'Audrey Knauf étant de constituer ainsi une première réflexion d'étape « vers l'élaboration d'un référentiel de métier et de formation » permettant de « formaliser les aptitudes, fonctions et compétences » de ce nouveau métier.

Les dispositifs d'intelligence économique. Compétences et fonctions utiles à leur pilotage, d'Audrey Knauf, aux éditions L'Harmattan. 250 pages au format 15,5 x 24 cm. Glossaire et bibliographie. 24,50 €. ISBN 9782296119321

- **DE L'INFLUENCE DES OLIGARQUES SUR LE MONDE**

« De même que dans la société actuelle l'influence de la bourgeoisie possédante et capitaliste, si elle est dominante, n'exclut pas pourtant toute influence de la démocratie et du prolétariat, de même l'État, expression et organe de cette société, est un composé d'oligarchie bourgeoise et capitaliste, de démocratie et de puissance prolétarienne », écrivait Jean Jaurès en 1901. 110 ans après, l'actualité internationale éclaire d'une lumière crue le sujet du dernier ouvrage de l'économiste et professeur Alain Cotta, (décidément toujours inspiré et incisif, en plus d'être l'un des esprits les plus brillants de notre temps) : la concentration des pouvoirs économiques, politiques et sociaux par des oligarchies, définies comme un groupe restreint de personnes dominant l'activité d'un pays dans un secteur donné, jusqu'à devenir parfois un système politique dans lequel le pouvoir appartient à un petit nombre d'individus ou de familles, à une classe sociale restreinte et privilégiée.

Concentration des pouvoirs, et concentration des fortunes, que les crises récentes n'ont pas fait diminuer, au contraire : « les inégalités de revenus et de fortune n'ont pas baissé, démontre-t-il ; elles ont augmenté de façon considérable, quels que soient leurs nombreux modes d'évaluation ; ainsi en 2005, 300 000 individus percevaient autant que les 150 millions du bas de l'échelle (...) ; (aux Etats-Unis) 1% des revenus les plus élevés, soit 3 millions d'Américains, percevait 21,8% du revenu national, soit 1,1 million de dollars, en augmentation de 14% par rapport à l'année précédente ; 0,1% de la population, soit 300 000 individus, auront reçu 5,6 millions de dollars chacun, en augmentation de 20%, et les 0,01%, soit 1 pour 10 000 ; près de 26 millions (...) et si l'on ne considère que la Nouvelle-Angleterre, les revenus des 20% les plus riches se sont accrus de 15% ces dernières années, ceux des 5% de 27% ».

Et au-delà des chiffres relatifs aux Etats-Unis (qui laissent tout de même rêveur...), ceux qui sont connus et que détaille également l'auteur, concernant la Russie, le Brésil, la Chine ou l'Inde, attestent que ce processus récent de concentration des fortunes s'est mondialisé. L'oligarchie française n'est pas oubliée, dont notre auteur trace, non sans humour, un portrait féroce et sans complaisance.

Avec les mêmes effets sur le fonctionnement des économies nationales, régionales, continentales et sans doute bientôt mondiales : l'accroissement des inégalités sociales... et celle, à nouveau !, des revenus et des profits des oligarques, la concentration et la maximisation de leur capitalisation, au détriment, ou en tout cas en parallèle des économies « réelles ».

« Les constituantes financières de chaque oligarchie nationale se trouvent parties prenantes à une oligarchie financière mondiale, seule à bénéficier de cette dimension planétaire que le progrès technique dans les modes de règlement de toutes les transactions lui garantit », écrit Alain Cotta, qui poursuit : « ce quasi-monopole, les super riches pourraient eux aussi en jouir s'ils n'étaient pas occupés à vivre plutôt qu'à produire ».

Ces revenus leur assurent pourtant un rôle désormais croissant dans l'évolution économique d'une planète qui dépend, pour très longtemps, non plus d'une sphère mais de trois : « la sphère de la production, des biens réels et des services ; la sphère des fortunes ou patrimoines et financiers et celle des services financiers ».

Le deuxième effet de la mondialisation des échanges économiques fut, poursuit-il, de généraliser le régime oligarchique en tant que mode de gouvernance des nations : « les dictatures politiques comme les démocraties se sont toutes deux rapprochées d'une gouvernance par un petit nombre d'individus, d'origine et d'intérêts divers mais qui acceptent de décider ensemble (...) de l'évolution de leur communauté nationale. Partout, cependant, les intérêts économiques se sont affirmés au détriment des élus politiques, nationaux ou locaux ».

Pour Alain Cotta, qui s'en désole, il ne fait aujourd'hui plus de doute que des réseaux d'influence et de pouvoir « ont refusé les instances traditionnelles de gouvernance des nations, démocraties et dictatures s'effaçant, à l'avantage de la montée subreptice des oligarchies et plus subreptice encore des réseaux ».

Le règne des oligarchies, d'Alain Cotta, aux éditions Plon. 215 pages au format 14 x 22,5 cm. 18€. ISBN 9782259212885.

◇ PREVENTION ET GESTION DES CRISES

- **LA CYBERSECURITE, UNE NECESSITE VITALE**

Que risque-t-on de perdre sur "la Toile" ? Comment sécuriser nos données sensibles ? Où et comment situer l'équilibre entre les deux nécessités de surveillance et de respect de « l'intégrité des patrimoines numériques individuels » ? La dépendance, déjà permanente et sans cesse croissante de nos actions quotidiennes (personnelles et professionnelles), celles aussi de la vie des entreprises et des politiques des Etats à l'égard des systèmes informatiques, fait de la sécurité de l'espace cybernétique « une nécessité vitale », affirme Nicolas Arpagian dans son introduction.

Et il sait de quoi il parle : Rédacteur en chef de la revue *Prospective stratégique*, coordonnateur d'enseignement à l'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice (INHESJ), dont il dirige le cycle "sécurité numérique", notre auteur est largement connu pour la qualité de ses réflexions et de ses précédents ouvrages sur le sujet (dont il suit et traite de l'actualité et du développement depuis de nombreuses années) en particulier *La cyberguerre*, dont nous avons dit l'intérêt dans le cahier Xénophon n°13.

Il inscrit ici ses réflexions dans le cadre d'un nouvel opus de la prestigieuse et indispensable collection *Que sais-je ?* (3800 titres publiés depuis 1941 !) et à ce titre commence par rappeler quelques définitions utiles : interception, espionnage, cybercriminalité, cyberguerre et cyberterrorisme, altération de données, prise de contrôle, piratage numérique,... ; ainsi que les principaux concepts et enjeux liés à la cybersécurité : environnement juridique, rôle et contrôle des Etats, stratégies d'influence et de contre-influence, attaques informationnelles, menaces sur l'"e-réputation", modes d'agression « des pirates et des mafias du net » sur les réseaux informatiques et téléphoniques, commerce illégal...

Il s'attache également à distinguer les différentes « parties prenantes » de la cybersécurité : Etats (qui n'en sont que des acteurs parmi d'autres), organisations internationales, entreprises, associations et ONG, ... et particuliers. Les sociétés commerciales privées font l'objet d'un développement fouillé, incluant leur « logique ambivalente pour ne pas dire schizophrénique » relative à l'« inéluctable usage de l'Internet », à la fois indispensable à leur communication, à leur relation avec leur publics, leurs consommateurs, leurs fournisseurs et leurs sous-traitants, et nécessitant d'être surveillée très étroitement, Internet constituant aussi un moyen puissant, permanent mais souvent indétectable d'agression pour qui voudrait leur nuire. D'où l'importance pour elles, écrit-il, d'en être d'abord conscientes (ce qui n'est pas encore toujours le cas, semble-t-il), puis d'élaborer, de mettre en œuvre (et d'en vérifier régulièrement l'efficacité) une politique sérieuse de protection en diffusant « une véritable culture de la sécurité auprès de tous les échelons hiérarchiques, bien au-delà des équipes de direction ou du service informatique ».

Etant entendu, conclut-il, que « c'est en sachant ce que l'on risque de perdre sur la Toile que l'on peut entreprendre une démarche de, sécurisation de ses données sensibles ». Ce que cet ouvrage démontre amplement.

La cybersécurité, de Nicolas Arpagian, aux PUF, collection *Que sais-je ?*. 125 pages au format 11,5 x 17,5 cm. Bibliographie (très sélective). 9€. ISBN 9782130579724.

- **POUR PROFITER SEREINEMENT D'INTERNET... SANS SE PERDRE DANS LE CYBERESPACE**

Encore faut-il savoir de quoi l'on parle et connaître le sens des « mots de la cybersécurité ». Très complémentaire de l'ouvrage de Nicolas Arpagian, ce dictionnaire des mots « pour comprendre la cybersécurité permet de décoder en quelques minutes des termes et des notions parfois complexes ou méconnus, et le jargon trop souvent encore utilisé par nombre de "spécialistes" autoproclamés.

Ici, tout est rendu clair et accessible sous la plume de Christian Aghroum, aujourd'hui directeur de la sécurité d'un grand groupe international, après avoir dirigé pendant plusieurs années l'Office français de lutte contre la cybercriminalité. Tout, c'est-à-dire un peu plus d'une centaine de mots, de noms et

d'acronymes, français et anglais (ils sont alors systématiquement traduits), définis et documentés dont on découvre ou saisit plus précisément le sens, la portée et l'usage.

Mais au-delà des termes techniques, l'auteur a eu la bonne idée de s'engager à définir aussi, dans le contexte particulier de la cybersécurité, les notions de liberté sur l'Internet (et donc de ses limites), de gratuité, de transparence et d'égalité. Ce faisant, il conduit son lecteur au-delà de l'usage classique d'un dictionnaire, en l'incitant à réfléchir à des notions qui, pour paraître abstraites à première lecture, ont des prolongements très concrets dans l'usage des fonctionnalités de l'Internet.

Ce qui fait de cet ouvrage original non seulement un outil très pratique pour saisir et comprendre l'essentiel (ce que permet aussi son format réduit et malgré l'étonnante absence d'index des entrées...), mais aussi un guide intelligent pour ne plus se perdre, par ignorance, dans le cyberspace.

Les mots pour comprendre la cybersécurité, de Christian Aghroum, aux éditions Lignes de Repères, collection Diko/Decode. 220 pages au format 11 x 18 cm. 12€. ISBN 9782915752649.

- **POUR UNE PRATIQUE OPERATIONNELLE DU DROIT PENAL APPLIQUE A L'INTERNET**

Armé des connaissances acquises par la lecture des deux ouvrages qui précèdent, on se jettera avec envie et curiosité sur celui de Myriam Quémener et Yves Charpenel (tous deux magistrats, spécialistes du droit de l'Internet*), qui les complètent en détaillant, entre autre, l'arsenal du droit pénal appliqué... à la cybercriminalité !

Au fil de ses 275 pages, d'une rare densité mais – presque – toujours intelligible par les non-juristes, sont ainsi évoqués « le droit pénal face à l'écosystème numérique » ; présentés les délinquants et les criminels du cyberspace et les enjeux de la lutte contre la cybercriminalité, tant en terme de sécurité que de protection des libertés individuelles ; soulignées les incidences politiques et sur la crédibilité de l'institution judiciaire ; et reprécisées les sources et l'évolution législative du droit pénal de l'Internet depuis 1978.

La deuxième grande partie de l'ouvrage, consacrée aux rapports entre cybercriminalité et droit matériel, souligne les enjeux liés aux atteintes aux données à caractère personnel et décrit les infractions en matière de fichiers et des traitements de ces données, les types d'attaques informatiques, les infractions aux systèmes de traitement automatisé de données, les moyens de la sécurisation des échanges. Un long chapitre, extrêmement instructif pour qui n'est pas magistrat ou avocat (dont la lecture justifierait à elle seule l'achat de l'ouvrage), est consacré aux atteintes à la personnalité, aux personnes et à l'Etat, qu'il s'agisse de l'usurpation d'identité, des atteintes à la vie privée et à l'image des personnes et des entreprises, des atteintes aux mineurs, du cyberproxénétisme et de la traite des êtres humains via l'Internet, des délits de presse (dont ceux liés au racisme et à la xénophobie) et du cyberterrorisme. Les infractions économiques (dont les fraudes aux cartes bancaires et autres « cyber-arnaques »), ainsi que les atteintes à la propriété (dont la contrefaçon numérique), font l'objet de chapitres distincts.

Plus juridico-techniques sans doute mais non moins importants sont les chapitres dédiés aux contentieux et aux « armes procédurales », incluant la présentation des modes de preuve, les moyens d'investigation, « classiques » et « nouveaux », des réquisitions aux perquisitions et saisies.

Qu'il s'agisse de la présentation du régime juridique des réseaux sociaux, des incidences juridiques du "cloud computing" pour les entreprises qui externalisent de plus en plus leurs données, ou de l'éparpillement des textes applicables en matière de droit de l'Internet et de la cybercriminalité, les auteurs ont relevé le double défi de rassembler et de présenter clairement l'ensemble de l'arsenal pénal tant en matière de droit matériel, processuel mais aussi de politique pénal, dans un ouvrage qui deviendra vite un outil opérationnel pour nombre d'utilisateurs professionnels de l'Internet.

* Myriam Quémener et aussi une excellente pédagogue du sujet, comme le confirmeront les lecteurs de ses précédents ouvrages *Cybermenaces, entreprises internautes* et *Cybercriminalité, défi mondial*, respectivement publiés en 2008 et 2009 chez le même éditeur, et les auditeurs de la session relative à la cybercriminalité, quelle dirige à l'Ecole Nationale de la Magistrature.

Cybercriminalité. Droit pénal appliqué, de Myriam Quémener et Yves Charpenel, aux éditions Economica. 275 pages au format 15,5 x 24 cm. Liste des sites internet juridiques et dédiés aux nouvelles technologies, glossaire (85 mots, termes, sigles et abréviations), bibliographie sélective et index alphabétique. 23€. ISBN 9782717859027.

◇ RELATIONS INTERNATIONALES ET MONDIALISATION

- **L'OTAN, POUR QUOI FAIRE ?**

L'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (Otan) a été créée au début de la Guerre froide par le traité de Washington, comme « l'instrument politique et militaire de l'alliance transatlantique, conçue et équipée pour empêcher l'invasion des pays d'Europe occidentale par l'Union soviétique et ses alliés ». L'OTAN, loin de disparaître à la fin de la Guerre froide et après l'effondrement de l'Union soviétique, s'est élargie à de nouveaux membres et à de nouvelles missions.

Tout en s'élargissant, l'Otan a été profondément transformée. Son concept stratégique a été modifié pour tenir compte des innovations de l'environnement stratégique et du développement de nouvelles menaces pour la sécurité internationale. Les missions de l'Otan ont été élargies, en particulier pour inclure la prévention des conflits et la gestion des crises, la non-prolifération, la lutte contre le terrorisme. Les capacités opérationnelles de l'Otan, qui reposent sur les ressources en hommes et en moyens des Etats membres, ont été transformées pour permettre à l'Organisation de remplir ses nouvelles missions, l'accent étant mis sur la mobilité et la rapidité du déploiement de forces d'intervention.

Au Sommet de Lisbonne, en novembre 2010, les chefs d'Etat et de gouvernements alliés au sein de l'Organisation ont adopté « un nouveau concept stratégique » et une réforme de la structure même de l'Otan, dans une optique prospective. Partant de ce postulat nouveau, Olivier Kempf, maître de conférences à SciencesPo Paris et conseiller éditorial de la revue *Défense nationale*, décrit dans cet ouvrage cette adaptation : il rappelle l'état actuel de l'Alliance, l'évolution des relations entre alliés au sein de celle-ci, vers une « géopolitique commune », il précise quels sont les quatre élargissements de l'Alliance, l'accroissement de ses interventions opérationnelles et l'extension de ses tâches, avant de conclure en listant « les défis » qui attendent l'Otan, qu'il s'agisse de l'économie, de la prolifération des armes à effet de masse ou du terrorisme.

Il ne fait pas l'impasse sur les critiques dont l'organisation a été et reste l'objet : la prééminence américaine, le « partage du fardeau », l'antinomie entre engagement otanien de l'UE et construction d'une défense européenne autonome et indépendante ?... Et s'interroge sur son devenir, son rôle, son utilité, et sa légitimité.

Etudiants, chercheurs et historiens trouveront ici matière à satisfaire leur curiosité, cependant que « les autres lecteurs » liront avec intérêt le chapitre 12, sur ces défis posés à l'Otan, entre « alliance économique et économie de l'Alliance ». Tous resteront quand même un peu sur leur faim à la lecture des réponses apportées par l'auteur à la question du devenir de cette Alliance en 2025.

***L'OTAN au XXI^{ème} siècle**, d'Olivier Kempf, aux éditions Artège. 560 pages au format 15 x 21 cm. Index général, index des acronymes et bibliographie. 32€. ISBN 9782360400232.*

- **CONTRE LA FUITE DES CERVEAUX, MOBILISER LES COMPETENCES AU SUD**

C'est l'histoire d'une réussite. D'une aventure menée à bien par "une poignée" d'hommes et de femmes qui ont cru à un projet considéré par d'autres comme insensé : créer, en Afrique, une école d'ingénieur reconnue à l'international, tant pour la qualité de ses enseignements scientifiques et technologiques, que pour la qualité de sa gouvernance et de sa gestion financière.

Et qui, se faisant, ont également démontré qu'il n'y a pas de fatalité en matière de formation de haut niveau en Afrique, que la recherche scientifique de qualité y est possible, que l'expertise africaine peut servir le continent, en enravant la fuite des cerveaux et quelle peut – même ! – y trouver des perspectives d'emploi attractives et compétitives.

Cet ouvrage témoigne ainsi « du dynamisme et de la compétence d'une Afrique faite d'hommes et de femmes qui ont les mêmes rêves, les mêmes besoins, les mêmes comportements économiques que les habitants des autres continents », qui ont su briser le cercle vicieux de "l'aide" et se poser en acteurs de leur propre destin.

Aujourd'hui, en effet, l'existence, l'activité et les performances de l'Institut international d'ingénierie de l'eau et de l'environnement de Ouagadougou (ZIE), prouvent qu'ils avaient raison d'y croire. Plus de 80% des étudiants qu'il diplômé trouvent un premier emploi au plus tard trois mois après y avoir achevé le cycle de leurs études, et plus de 95% dans les six mois ! ZIE est membre associé de la Conférence française des grandes écoles (CGE) et a reçu l'habilitation de la Commission des titres d'ingénieurs (CTI). Pour ses recherches axées sur l'après-pétrole (énergie solaire, biocarburants, éco-matériaux, gestion de l'eau et environnement), ZIE est la première école d'ingénieurs du continent africain à avoir obtenu le label "European Accreditation" qui distingue les meilleures institutions de formations d'ingénieurs en Europe.

L'Afrique forme ses élites, de Paul Giniès et Jean Mazurelle, aux éditions L'Harmattan. 290 pages au format 15,5 x 24 cm. 28€. ISBN 9782296127272.

◇ GEOPOLITIQUE ET CONFLITS

- **LES NOUVEAUX DEFIS DU JAPON**

Oui, le Japon continue d'«intriguer ses observateurs», qui ne cessent de s'interroger sur sa géopolitique et ses dilemmes. Pour tenter d'appréhender « ce pays unique, qui surprend autant qu'il peut laisser parfois incrédule » dans ses dimensions, paradoxes et défis actuels, Barthélémy Courmont, docteur en Sciences politiques de l'Université Paris VII, enseignant à l'Université de Montréal où il est titulaire de la chaire d'Etudes stratégiques et diplomatiques, et spécialiste des questions sécuritaires en Asie, s'appuie sur des disciplines aussi variées que la science politique, la sociologie, l'histoire et la géopolitique.

Il peut ainsi offrir à ses lecteurs de très nombreux éléments d'information lui permettant d'approcher «l'histoire particulière du Japon », et de sa relation avec ses voisins et avec les Etats-Unis, de mieux comprendre aussi les différents positionnements de Tokyo sur la scène internationale, largement déterminés par le positionnement géographique particulier de l'archipel. Il étudie également, avec soin, les mutations de la société japonaise, sa « culture singulière », son rapport au travail... et aux loisirs, les enjeux économiques et culturels liés à son vieillissement, jusqu'aux conséquences de la crise de représentativité de ses "élites" politiques.

Il ne manque pas, enfin, de s'interroger sur l'attitude que le Japon, qui n'ignore plus qu'il est en déclin géopolitique, peut et doit adopter, demain, à la fois face à ses voisins dans une région qui veut devenir, et qui devient d'ailleurs, le nouveau pôle dynamique du monde.

Géopolitique du Japon, de Barthélémy Courmont, aux éditions Artège. 260 pages au format 12 x 19,5 cm. Chronologie et bibliographie. 16,50€. ISBN 9782 916053967.

- **L'OCCIDENT VEUT-IL GAGNER EN AFGHANISTAN ?**

Le livre – la "somme" le décrirait plus exactement, en ce qu'elle rassemble et résume les connaissances relatives au sujet traité, que viennent de nous donner Olivier Hubac (diplômé de l'ESM Saint Cyr) et Matthieu Anquez (IEP de Paris, géopoliticien et analyste à la CEIS) est probablement, au moins du point de vue de l'auteur de ces lignes, le plus complet, le plus clair et le plus lucide qu'il lui ait été donné de lire sur le conflit afghan.

Avec une parfaite indépendance de vue et de jugement, nos deux auteurs reviennent d'abord, parce que c'est nécessaire, sur « les fondamentaux » historiques, socioculturels et géopolitiques de l'Afghanistan; après avoir minutieusement décrit les « pluralités d'origines, de nationalités, d'organisations et d'affiliations des talibans (exercice également indispensable), ils "s'attaquent" au cœur du sujet, sous ses différentes facettes : le théâtre, les acteurs, les buts et la conduite de la guerre proprement dite (si l'on ose dire), la « guerre étant à la fois celles des afghans entre eux et celles des occidentaux avec certains d'entre eux (et quelques autres).

Nos lecteurs s'attacheront sans doute à lire avec intérêt le chapitre intitulé « gagner la bataille des cœurs et des esprits », d'autant plus qu'Hubac et Anquez, là encore, s'attachent à "se mettre dans la peau" des talibans, qui eux aussi, doivent conquérir, au quotidien, les cœurs et les esprits des populations au sein desquels ils évoluent et parfois se dissimulent.

Ils suivront enfin, « les quelques pistes de sortie de crise » indiquées par les auteurs, qu'il s'agisse de négocier avec les insurgés (mais négocier quoi, avec qui et d'ailleurs, n'est-il pas trop tard, sachant que les Occidentaux ont déjà annoncé la date de leur départ... ?) ; d'impliquer les puissances régionales dont, excusez du peu, le Pakistan et l'Iran ; ou d'imaginer une solution fédérale, la partition de l'actuel Etat afghan...

Quoi qu'il en soit, il est un fait dont Hubac et Anquez font leur conclusion, l'Otan, l'ONU et les Etats-Unis sont « dans l'obligation de réussir : la question n'étant pas de savoir si nous sommes condamnés à la défaite, mais de mesurer les conséquences désastreuses quelle aurait sur notre sécurité (...). Ce n'est qu'une fois connu ce que nous avons à y perdre, que nous serons en mesure de décider quel prix nous sommes prêts à payer ».

L'enjeu afghan. La défaite interdite, d'Olivier Hubac et Mattieu Anquez, aux éditions Andre Versaille. 285 pages au format 12,5 x 21,5 cm. Nombreuses annexes, et bibliographie commentée. 19,90€. ISBN 9782874950704.

◇ **TERRORISME ET CRIMINALITE**

• **SITUATION ET PERSPECTIVES DE LA PIRATERIE AU LARGE DE LA SOMALIE**

Jean-Jacques Cécile, nos lecteurs le savent, est un enquêteur perspicace, opiniâtre et indépendant. Après nous avoir donné à connaître les réalités du *business* de l'espionnage ¹⁾, les liaisons dangereuses entre espions et terroristes ²⁾, les coulisses des sociétés militaires privées américaines ³⁾ et très récemment les dessous des opérations stratégiques des SAS britanniques ⁴⁾, il enquête, dans ce dernier ouvrage, sur la piraterie en Somalie.

Il y applique à nouveau ses méthodes d'investigation originales, en s'appuyant sur une documentation toujours impressionnante (principalement en langue anglaise), en ne laissant aucune zone du panorama – ni aucun acteur – dans l'ombre, pour nous livrer une synthèse complète, rigoureuse et réaliste sur un fléau devenu endémique et croissant, d'année en année, malgré des "fléchissements" ponctuels.

Il ne fait aucun doute, en effet, que le nombre des opérations menées par les pirates au large des côtes de la Somalie, jusqu'il y a près d'un an, ne baisse pas ; elles s'étendent aujourd'hui sur une zone beaucoup plus vaste, à la fois au Nord et au Sud des seuls rivages somaliens mais également beaucoup plus loin au large, en mer d'Oman et dans l'océan Indien. Aucun doute, aussi, sur l'accroissement et de la complexité des moyens mis en œuvre par les marines de guerre des Etats d'origine des navires pour tenter d'endiguer cette déferlante d'un nouveau genre : "renseignement d'intérêt maritime", patrouilles maritimes, emploi d'hélicoptères armés, de radars et de drones de surveillance,... L'un des points forts de l'ouvrage réside justement dans la description qui y est faite des capacités de renseignement des forces anti-piraterie, et des pirates eux-mêmes.

Aucun doute encore, sur l'"amélioration" des techniques mises en œuvre par les pirates pour se renseigner, discrètement mais efficacement (auprès des compagnies maritimes, des assureurs, ce qui laisse supposer quelques complicités...), sur leurs cibles, parfois avant même qu'elles ne quittent leurs ports d'attache, pour les repérer en mer (malgré l'immensité de la zone concernée), pour les approcher, pour les attaquer et pour s'en rendre maître.

Alors, pourra-t-on un jour éradiquer la piraterie dans cette zone ? Cécile y voit trois obstacles : le premier « tient au flou quant à la manière d'appréhender juridiquement le phénomène de la piraterie. D'où une espèce de "consensus mou" amenant les Etats à penser que, finalement, il est plus facile de se débarrasser des prévenus somaliens que de les traduire en justice ».

Le deuxième obstacle, nous l'avons vu, « c'est l'immensité des espaces maritimes à quadriller, des espaces que les pirates savent tour à tour fréquenter ou délaisser pour aller voir ailleurs dès que la pression devient par trop inhibitrice ».

Et le troisième, plus un « inconvénient » qu'un obstacle selon lui, c'est que les militaires « font ce qu'ils peuvent avec le matériel dont ils disposent », et qui n'est pas toujours le plus adapté (c'est un euphémisme) aux missions que les politiques leur confient.

¹⁾ Ellipses, en 2005 ²⁾ Nouveau Monde Editions, en mars 2008 ³⁾ Nouveau Monde Editions, en octobre 2008 ⁴⁾ Nouveau Monde Editions, en septembre 2009

Pirates en eaux somaliennes, de Jean-Jacques Cécile, aux Editions Nouveau Monde. 280 pages au format 14 x 22,5 cm. 22€. ISBN 9782 847365313.

◇ ECONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE

• CONCEPTS ET METHODES DU MANAGEMENT DES RISQUES

La collection dirigée par Nicolas Manson vient de s'enrichir d'un ouvrage majeur, sur un sujet que certains pouvaient penser largement épuisé... malgré son ampleur : le management des risques des entreprises.

Et pourtant, le travail collectif réalisé par Alain Desroches (professeur à l'Ecole Centrale Paris), Franck Marle (enseignant chercheur à Centrale), Emilio Raimondo (ingénieur, consultant en management industriel), Frédérique Vallée (ingénieur, expert en sûreté de fonctionnement des systèmes programmés) démontre l'intérêt de poursuivre les recherches sur de nouveaux concepts et de nouvelles méthodes en matière de gestion des risques appliqués aux activités d'entreprise et de projets.

En particulier, les auteurs présentent, dans la troisième et sans doute la plus novatrice partie de l'ouvrage, des méthodes originales d'élaboration des cartographies des risques à partir d'une analyse préliminaire des risques ou d'adits internes.

Y sont examinés, au fil de ses différents chapitres, les dangers génériques et plus précisément, les événements dangereux auxquels est exposée l'entreprise, structurés en quatre catégories (extérieurs à l'entreprise, internes, liés à sa gouvernance, à ses moyens techniques, et à sa production), dont il résulte une cartographie ; une description détaillée des dangers en famille homogène » (par exemple ceux liés aux clients ou de nature politique) ; une cartographie des « situations dangereuses résultant de l'intersection entre un danger et une fonction de l'entreprise » ; une cartographie des risques résultant des situations dangereuses lorsqu'elles sont mises en relation avec les fonctions ou les activités internes de l'entreprise » ; un « zoom sur l'impact que ces risques ont sur les fonctions majeures de l'entreprise » ; certains dangers liés à la gouvernance de l'entreprise, pour « tenter d'en caractériser les risques et les conséquences ».

La quatrième partie de l'ouvrage la complète et la prolonger : elle rassemble et définit les applications de ces principes à la gestion des « risques projets et de portefeuilles de projets », dans toutes ses étapes (lancement, planification, réalisation, pilotage et clôture), introduit à la gestion quantitative des risques projets (évaluation des risques calendaires, et financiers) et au management spécifique des risques de projets informatiques.

On le voit, le choix de traiter successivement deux grands domaines d'application, risques projets et risques d'entreprises est doublement utile, en particulier pour ceux qui ont à les gérer, en permettant un parallèle entre les deux approches et en leur donnant en outre à connaître nombre d'exemples concrets.

Car, comme le rappelle le docteur Huart dans sa préface, « il n'y a plus, dans ces domaines, de décision d'ampleur sans une analyse prévisionnelle des risque complétée par un processus complet de retour d'expérience, seule démarche sécurisante et efficace ».

Le management des risques des entreprises et de gestion de projet, ouvrage co-rédigé par Alain Desroches, Franck Marle, Emilio Raimondo, Frédérique Vallée, aux éditions Hermes Science- Lavoisier, collection Management et Informatique. 400 pages au format 15,5 x 23,5 cm. Bibliographie et index, nombreux schémas et graphiques, n&B et couleur 95€. ISBN 9782746231153.

- **QUELQUES SOLUTIONS CONCRETES A DES SITUATIONS ETHIQUES COMPLEXES**

Les défis éthiques auxquels font face la majorité des entreprises concernent principalement la responsabilité sociale, la mondialisation, le commerce équitable ou le développement durable. Dans ce contexte, le marketing éthique, défini comme « le processus de formulation et de développement d'activités marketing caractérisées par leur contribution spécifique à un effort non marchand particulier qui, en retour, a un effet positif sur les échanges entre les consommateurs et la marque / le produit... et donc sur le profit de l'entreprise », vise à donner une nouvelle place au consommateur, à lui proposer de lier son acte d'achat ou son adhésion à la marque, à l'implication de celle-ci aux côtés d'une cause, plutôt qu'à un bénéfice immédiat : qualité, plaisir, économie...

À travers une série d'études de cas, cet ouvrage permet aux futurs professionnels et dirigeants de reconnaître et d'appréhender ces problèmes éthiques. Il explique, au travers de plusieurs études de cas réels (Coton Frais, Michel et Augustin, La Baleine Bleue, Les Jardins d'Antan, ...), comment mettre en pratique les concepts théoriques en élaborant une stratégie tenant compte des questions de conscience et des intérêts de l'entreprise.

Les enjeux de durabilité tels que le changement climatique et la pauvreté, la possibilité pour une PME de s'impliquer au niveau local ou encore la réponse d'une entreprise face à une offre contraire à l'éthique, en particulier dans un contexte de crise financière durable, sont également évoqués ici par son auteur, enseignante et responsable de la recherche en marketing à l'ESCEM.

Chaque cas contient une note pédagogique avec des propositions de solutions et des références pour des recherches supplémentaires.

Le marketing éthique, sous la direction de Mary McKinley, aux éditions Hermes Lavoisier, collection Recherches en management. 150 pages au format 15,5 x 23 cm. 34€. ISBN 9782746225862.

◇ **MARCHES EMERGENTS ET GEOGRAPHIE ECONOMIQUE**

- **POUR NE PLUS RECONNAITRE LA SYRIE**

S'il est vrai que « peu de Français seraient capables de situer sans hésiter la Syrie sur une carte », il est sans doute encore plus vrai que ceux qui prétendent la connaître n'en savent souvent que ce que les médias et autres « relais d'opinion leur en montre. De fait, la Syrie reste méconnue, au sens de non reconnue pour ce qu'elle est vraiment, pas forcément appréciée à sa juste valeur, incomprise au mieux, caricaturée au pire.

Partant de ce postulat, les deux auteurs, experts reconnus du Proche-Orient* ont voulu « remettre les pendules à l'heure » en rappelant que ce vaste et très ancien pays, au carrefour des civilisations égyptienne, perse, grecque, romaine byzantine et turque, (et qui fut pendant une trentaine d'années sous administration française !) demeure l'un des berceaux de la chrétienté (2 millions de chrétiens y vivent, dans une totale liberté de culte) et l'un « des rares pays arabes à garantir un accès égal aux fonctions publiques et privées à tous les citoyens, hommes et femmes, quelle que soit leur confession ».

Mais que l'on ne méprenne pas, Richard Labévière et Talal El-Atrache n'ont pas, pour autant succombé aux mirages du Barraï-al-Scham ; le portrait qu'ils dressent de la Syrie, fruit de nombreuses années de reportage et d'entretiens exclusifs avec de nombreux décideurs syriens, est sans complaisance. Et il éclaire d'une lumière singulière, au vu des événements récents dans plusieurs autres grands et anciens pays arabes, nombre des aspects de l'histoire syrienne contemporaine. Il offre aussi de multiples clés de compréhension des évolutions – tout à fait significatives et lourdes de portée pour l'avenir – très récentes (l'ouvrage a été achevé fin 2010) de la vie politique et diplomatique, économique et sociale d'Al Jumhuriyah al Arabiyah as Suriyah, ou République arabe syrienne.

Quel est le poids réel, sous ces différents angles, de la Syrie sur la scène régionale et internationale ? Quelles relations entretient-elle – vraiment – avec ses turbulents voisins turc, irakien jordanien, israélien et libanais ? Et avec la France ? A quel degré d'ouverture et d'équilibre politique, démocratique, économique, social, culturel, religieux est-elle aujourd'hui parvenue ?

Chacune de ces questions reçoit ici une réponse complète et argumentée, et même si l'on peut, sur certains points, ne pas partager les opinions des auteurs, force est de leur reconnaître le mérite de nous faire découvrir ou redécouvrir la Syrie pour ce qu'elle est, au moment où elle doit relever trois défis majeurs : celui d'une « ouverture raisonnée sur l'Occident, sur les pratiques libérales et démocratiques, sans qu'elle y perde son âme ou sa spécificité arabe ». Celui de « la préservation et de la modernité de sa laïcité » (« quand le contre-modèle égyptien fait référence »...). Celui enfin de « la recherche d'un équilibre régional durable » qui nécessite sans doute d'inventer de « nouveaux mécanismes de médiation en y associant, pourquoi pas ?, des pays émergents comme la Turquie ou le Brésil ».

La Syrie mérite donc sans doute mieux que l'image qui est donnée d'elle à l'extérieur. Ni paradis ni enfer, elle est en effet « un pays comme les autres, rappelle Alain Chouet** dans l'excellente préface qu'il donne l'ouvrage, avec ses qualités et ses défauts, ses réussites et ses échecs, ses succès et ses erreurs et surtout qu'il ne demande qu'à être traité comme les autres ».

**Richard Labévière, est rédacteur en chef de la revue Défense, après avoir été grand reporter et patron d'émission à RFI ; il est l'auteur d'une quinzaine de livres sur la région proche et moyenne orientale. Talal El-Atrache est correspondant de la presse française et libanaise à Damas.*

*** Ancien directeur de la sécurité de la DGSE.*

Quand la Syrie s'éveillera, de Richard Labévière et Talal El-Atrache, aux éditions Perrin. 385 pages au format 15,5 x 24 cm. Chronologie, bibliographie. 22,90€. ISBN 9782262033781.

- **COMPRENDRE LA SOCIÉTÉ CHINOISE**

Comment « comprendre » la société chinoise d'aujourd'hui ? Aux approches les plus courantes et simplificatrices du type « la Chine éternelle » ou « la Chine en modernisation », l'auteur, chargé de recherche au CERI (Centre d'études et de recherches internationales de SciencesPo Paris), professeur de sociologie à l'université Tsinghua et directeur des Ateliers franco-chinois de Pékin, préfère s'appuyer sur les acquis des sciences sociales pour faire apparaître, en particulier mais pas uniquement, « ce qui se joue dans les pratiques et les imaginaires sociaux ».

Si la Chine « inquiète encore plutôt qu'elle ne séduit » selon la formule d'Hubert Védrine, c'est justement parce qu'elle reste mal connue dans sa dimension sociale ; d'où l'originalité et l'utilité du regard du sociologue qui commence par détruire ou diminuer nombre d'idées reçues, avant d'aborder son sujet frontalement, en évoquant d'abord « les apparents paradoxes qui traversent la société chinoise : développement rapide du capitalisme et omniprésence de l'État, montée de l'individualisme et forte obéissance aux règles collectives, augmentation des inégalités sociales parallèlement à celle du niveau de vie, démocratisation de la société et absence de pluralisme politique...

Il s'attache ensuite, après quelques rappels historiques permettant de comprendre l'origine, les développements et les résultats de la politique d'ouverture initiatrice des trente années de réformes qui ont profondément marqué l'économie et les mentalités chinoises, à décrire « la nouvelle société chinoise, sa « morphologie », ses nouvelles classes (officielles, « idéales » et réelles), ses déséquilibres et jusqu'à ses angoisses...

Jean-Louis Rocca fait aussi œuvre utile en expliquant comment les changements, de et dans la société chinoise n'ont pas toujours été, loin de là !, imposés par le Parti, « du haut vers le bas, du pouvoir vers la population », mais souvent induits et conduits par les Chinois eux-mêmes, au point de « redéfinir seuls leurs relations sociales » dans un cadre pourtant toujours surveillé sinon contraint.

Il aborde aussi, en fin d'ouvrage, la question polémique de l'évolution du « puzzle » politique chinois, qui nécessite selon lui, là aussi, « la déconstruction de solides préjugés », les réformes, en train d'aboutir avec le succès que l'on constate, n'impliquant pas, pour les Chinois que la modernisation soit une fin en elle-même, et encore moins une « fin de l'Histoire ».

Une sociologie de la Chine, de Jean-Louis Rocca, aux éditions La Découverte. 125 pages au format 12x19 cm. Bibliographie. 9,50€. ISBN 9782707160034

- **EVOLUTION ET REORGANISATION DES BASSINS INDUSTRIELS DANS LES PECO : UN « PLUS » POUR L'UE**

La chute du socialisme dans les pays d'Europe centrale et orientale (PECO) a été suivie d'une profonde réorganisation industrielle. Quels impacts les logiques de marché qui se sont imposées depuis le début des années 90 ont-elles eu sur la géographie industrielle de la région ? En adoptant une vision poly-centrée des PECO pour comprendre l'évolution de la géographie régionale, plutôt que de rester dans une vision mono-centrée (sur l'Allemagne), l'auteur fait apparaître que les trois sous-bassins industriels (balkanique, central et balte) qu'il examine ici, apparaissent comme des prolongements du bassin européen (méridional, central et scandinave) plus vastes.

Son étude permet aussi, « d'une part d'atténuer les craintes liées à une éventuelle "périphérisation" des PECO baltes et balkaniques, et d'autre part de définir des politiques publiques plus adaptées pour accélérer la convergence des PECO ».

Mais l'intérêt de l'ouvrage de Julien Lefilleur, diplômé de l'Ecole centrale de Paris, docteur en Economie de l'Université Paris1 – Sorbonne, aujourd'hui en poste à l'AFD, est plus large : l'intérêt que présente la compréhension des mécanismes d'intégration de la filière industrielle des PECO et l'analyse de perspectives d'évolution de la géographie industrielle de la région, dépasse en effet le cadre des seuls PECO. « En participant au renforcement de l'industrie de leurs voisins de l'UE15 (dont ils constituent des "bassins de compétitivité"), écrit-il, les PECO contribuent à maintenir une diversifications sectorielle au sein de l'économie européenne (...). Leur ouverture permet une meilleure allocation des activités au sein de l'industrie européenne et contribue donc à renforcer sa compétitivité (...). Ils contribuent également à accentuer la polarisation en cours de la géographie industrielle européenne en renforçant les bassins existants de l'UE15 ».

Ce faisant, ils favorisent donc l'agglomération d'industries et la concentration de savoir-faire et donc l'émergence de pôles de spécialisation plus compétitifs en Europe. Ce dont elle – et nos entreprises – ont éminemment et urgemment besoin dans un contexte de guerre économique mondiale déclarée.

Géographie industrielle de l'Europe centrale et orientale, de Julien Lefilleur, aux éditions L'Harmattan – Collection « pays de l'Est ». 205 pages au format 15,5 x 24 cm. Cartes, tableaux et graphiques en grand nombre, bibliographie. 21€. ISBN 9782296138940.

◆ **SCIENCES ET TECHNIQUES**

- **DIRIGEABLES : QUELLES APPLICATIONS DE DEFENSE ET DE SECURITE ?**

Plus de 60 dirigeables sont aujourd'hui déployés par l'armée américaine en Afghanistan, « pour assurer une surveillance permanente des bases opérationnelles et logistiques, améliorant ainsi la surveillance de jour et de nuit ». De même en Irak, où plusieurs de ces aérostats motorisés, ainsi que de nombreux ballons captifs, ont été ou sont actuellement utilisés pour des missions d'observation et de surveillance du sol et de l'espace aérien (calculs et suivi des tirs et des trajectoires de missiles en particulier), et sans doute aussi comme supports et affûts aéroportés d'armes létales.

Alors que l'on assiste à ces déploiements sur nombre de théâtres de conflits, mais aussi sous d'autres cieux plus paisibles pour surveiller des installations, stratégiques ou simplement sensibles, militaires et civiles, Pierre Pascallon a organisé au Musée de l'Air et de l'espace un important colloque sur les enjeux de défense et de sécurité nationale liés à leur usage et à leur développement.

Cet ouvrage en reprend les communications, complétées d'un avant-propos original de l'organisateur, ancien député du Puy-de-Dôme et maire d'Issoire et ancien membre – particulièrement actif – de la Commission de la Défense Nationale et des Forces Armées à l'Assemblée nationale, aujourd'hui président du Club de réflexion "Participation et Progrès" qui oriente ses réflexions et produit de nombreuses études sur les questions de Défense.

On y retrouve donc les exposés qui y furent consacrés au dirigeable dans la conduite des opérations militaires, tant comme outil de prévention et de dissuasion que de protection ; sur l'intérêt des dirigeables dans les conflits dits asymétriques ; sur leurs usages au profit de l'observation et du renseignement militaire, ou pour la logistique des armées dans le cadre d'opérations humanitaires. Mais aussi comme « outil majeur de la défense civile », « pour la sécurité, la prévention et la gestion de crise » ainsi que comme moyen de la surveillance maritime.

Parfaitement adapté à l'observation civile ou militaire de longue durée à vitesse de croisière faible, voire nulle, de zones ou d'événements, à des fins de renseignement, de surveillance ou de transport, le dirigeable, loin d'être un vestige du passé, a tout l'avenir devant lui ; d'autant plus qu'il est – aujourd'hui encore – peu sensible aux agressions classiques et qu'une déchirure de son enveloppe n'entraîne pas un écrasement au sol avec les mêmes conséquences qu'un avion. Et que dire des perspectives de développement de dirigeables stratosphériques, à peine imaginées... Quand on aura aussi rappelé qu'ils sont aussi économes en énergie et peu ou pas polluants, on aura dit combien ce colloque était intéressant, et donc combien s'impose, sans attendre, la lecture du présent ouvrage.

Des dirigeables pour demain, sous la direction de Pierre Pascallon, aux éditions L'Harmattan, collection « Défense ». 170 pages au format 13,5 x 21,5 cm. Annexes, glossaire et bibliographie. 16,50€. ISBN 9782296128125.

◇ CIVILISATIONS ET CULTURES

- **CENT FENETRES SUR LA REPUBLIQUE TCHEQUE**

André Versaille continue de tracer son chemin d'éditeur avec un rare talent, de découvreur d'auteur, (<http://www.andreversailleediteur.com/?pageid=5>) et d'explorateur de sujets : on se souvient, entre autres, de son enquête accablante sur *Guantánamo, dérive de la guerre contre le terrorisme*, du brillant *Enjeu afghan* (présenté plus haut dans ce cahier) ou de l'indispensable *Afrique noire, poudre blanche*. Il s'attaque ici à un genre qu'il n'avait pas encore abordé, le « guide de voyage » ; mais comme il ne fait rien comme tout le monde, et tant mieux, il nous fait ici découvrir Prague et la Tchéquie en cent entrées, comme autant de fenêtres sur ce pays à la fois si proche du notre, si fréquenté (en particulier sa splendide capitale) et pourtant encore bien méconnu.

Il suffit d'en feuilleter le contenu pour s'en rendre compte... et ne plus s'en défaire : d'*Accords de Munich* à *Zátopek* sa culture, les faits marquant de son histoire, son identité et ses communautés humaines, ses lieux et ses richesses touristiques, ses personnalités historiques, ses relations extérieures, sa vie politique, économique et sociale, sans oublier sa vie quotidienne et sa culture populaire, rien ne vous sera plus étranger d'une République, d'une nation enfin redevenue pleinement responsable et fière de son destin.

Ce guide trouve un prolongement original et utile, complémentaire de chacune de ses entrées, sur le site www.abc-voyageur.com où sont accessibles des photos, des vidéos, des illustrations sonores, ainsi que plus d'un millier de liens permettant de mieux connaître encore la Tchéquie.

Prague et la Tchéquie de A à Z, de Jan Rubeš, aux éditions André Versaille. 240 pages au format 12,5 x 21,5 cm. Chronologie, bibliographie, liste des entrées et des corrélats. 14,9€. ISBN 9782874951190.

◇ DEBATS PUBLICS, DEBATS D'IDEES

- **LA FRANCE S'EFFACERA-T-ELLE ?**

« Derrière une agitation fébrile et pathétique, rien le vide (...) La France s'ennuie, disait-on autrefois. Aujourd'hui, elle s'efface ! » Le ton est donné, d'un ouvrage qui a fait du bruit, heureusement, preuve sans doute que les Français (tout au moins certains d'entre nous...) « gardent une fragile espérance ». Le réquisitoire que dresse ici, en moins de 200 pages et dans une langue superbe !, Marie-France Garaud, aujourd'hui Conseiller-maître à la Cour des Comptes après avoir été conseiller politique de Jean Foyer, puis de Georges Pompidou et de Jacques Chirac jusqu'à la création du RPR, est implacable. Elle y constate la faillite des gouvernants et de l'Etat; elle y dénonce les « impostures », les « inconsistances », les « impuissances » et les « scandales » du pouvoir politique, leur aveuglement aussi devant l'évolution du monde depuis la chute du Mur de Berlin et la déglaciation du monde communiste, alors que la Chine restaure son Empire. Elle voudrait espérer enfin « un sursaut de lucidité et courage » de la part de « ceux qui prétendent nous gouverner ».

Elle plaide donc pour que la France existe à nouveau sur la scène internationale, forte de ses valeurs, qui elles-mêmes ne valent que si elle redevenait (ou au moins voulait redevenir) maîtresse de ses choix, de ses alliances et de ses dépendances, en rappelant que « pour un peuple, cette liberté a un nom : elle s'appelle la souveraineté ».

Elle s'inquiète de la peur qui sourd, chez une majorité de Français, « parce que la tempête de la crise s'est abattue sur eux alors que tout lien s'est rompu avec leurs gouvernants (...), en raison du vide dans lequel ils se trouvent, parce qu'ils sentent bien qu'on leur cache la vérité des choses ». Or, il n'y a pas de politique qui vaille et qui dure, qui ne s'appuie sur la réalité des choses. Mais, écrit-elle aussi, les peuples ont de l'instinct, et la politique peut sauver la politique, la démocratie peut voler au secours de la démocratie.

Marie-France Garaud veut croire, quand même, que la politique retrouvera sa finalité (aujourd'hui abandonnée à de misérables querelles...), « afin d'assurer le jeu d'une démocratie véritable qui serve le bien commun de la nation et incarne la permanence des grands intérêts de la France ». Et d'affirmer encore – et comme nous voulons la croire! – que « la décadence n'est pas toujours inexorable, mais le redressement ne naîtra pas seulement de l'analyse de nos faiblesses. Il surgira de la passion de ceux qui, sans se lasser, sauront guetter le moment où tout devient possible, afin de réveiller l'esprit d'un peuple abandonné ».

Impostures politiques, de Marie-France Garaud, aux éditions Plon, collection Tribune libre. 180 pages au format 13 x 20 cm. 16€. ISBN 9782259212540.

- **IMMIGRATIONS EN EUROPE : QUAND LES FAITS VERIFIENT L'INTUITION**

Cet ouvrage "hors normes", nous aurions pu le présenter aussi dans nos rubriques « relations internationales et mondialisation » ou « prévention et gestion des crises », tout autant que dans « civilisations et cultures » ou « débats publics, débats d'idée », preuve qu'il également inclassable, comme il est indispensable.

Qu'on y songe : écrit entre 1971 et 1972 (!) et publié en 1973 (pour la première fois, car il le sera à nouveau 8 fois en France et 12 fois dans 8 autres pays...) le thème de ce roman (?) est pourtant, comme Raspail l'écrit lui-même, d'une « extrême simplicité » et peut se résumer en quelques lignes : « Dans la nuit, sur nos côtes (*françaises. Ndr*), au Midi de notre pays, cent navires à bout de souffle se sont échoués, chargés d'un million d'émigrants. (...) Ils inspirent une immense pitié. Ils sont faibles. Ils sont désarmés. Ils sont la puissance du monde. (...) Ils sont l'Autre, c'est-à-dire multitude, l'avant-garde de la multitude. Et maintenant qu'ils sont là, va-t-on les recevoir chez nous en France, « terre d'asile et d'accueil » au risque d'encourager le départ d'autres flottes de malheureux qui, là-bas, se préparent ? C'est l'Occident en son entier qui se découvre menacé. Menacé de submersion. Alors, que faire ? Les renvoyer chez eux, mais comment ? Les enfermer dans des camps, derrière des barbelés ? Pas très joli, et ensuite ? User de la force contre la faiblesse ? (...) A tous les niveaux, conscience universelle, gouvernements, équilibre des civilisations et surtout chacun en soi-même, on se pose ces questions, mais trop tard... ».

Prophétique, l'ouvrage l'est à l'évidence, en ce qu'il « annonce l'avenir par une inspiration particulière » selon la définition du dictionnaire de l'Académie... où il ne siègera d'ailleurs pas (tant pis pour la vieille dame du Quai Conti) ! Nul ne sait si Raspail est ici « l'interprète des Dieux », mais chacun de ses lecteurs a constaté ou le pourra, qu'il avait « annoncé à l'avance un événement », autant par une observation fine et un sens aigu de la réalité, que par intuition.

Car « l'événement », il se produira en effet dans la nuit du 20 février 2001, quand un cargo chargé d'un millier d'émigrants (kurdes ceux-là, mais qu'importe) « s'échoua volontairement sur un amas de rochers émergés », à une cinquantaine de mètres de la villa où Raspail avait écrit... le camp des Saints trente ans auparavant. Dans la splendide préface de 40 pages qu'il donne à cette nouvelle édition, Raspail peut ainsi écrire : « La presse souligna la coïncidence, laquelle apparut à certains, et à moi, comme ne relevant pas du seul hasard ».

Et depuis dix ans, il ne se passe pas de semaines sans que l'on apprenne que d'autres migrants, venus de la mer, se sont volontairement échoués, eux aussi, sur les cotes méditerranéennes de l'Europe, avec la même quête. Le jour de la rédaction de cette recension, on pouvait lire dans *Il Giornale* : « Ils continuent à débarquer. En quatre jours la mer a porté sur les côtes de Lampedusa plus de cinq mille

immigrés clandestins. Le ministre italien de l'Intérieur se dit "très inquiet" : "Le Maghreb est en train d'exploser. Il y a un tremblement de terre, institutionnel et politique, qui risque d'avoir, à travers l'Italie, un impact dévastateur sur toute l'Europe. Et nous, comme d'habitude, nous sommes laissés seuls." Raspail visionnaire ?

Indispensable, l'ouvrage l'est à bien des titres, comme un « témoignage a priori », un pressentiment irréprouvable (il a été écrit presque sans pause, en quelques mois), une anticipation géniale, nous venons de le voir. Il l'est aussi en ce qu'il aborde un aspect méconnu (ou dissimulé ?) de la géopolitique mondiale, celle des populations, avec toute la hauteur de vue nécessaire, mais sans jamais s'affranchir des contraintes de la réalité « opérationnelle » et quotidienne.

Il l'est encore en ce qu'il serait impubliable aujourd'hui « à moins d'être gravement amputé », si, si, ... Pour preuve, les 87 (!) motifs de poursuites judiciaires qui pourraient être engagées contre son auteur, listés en fin d'ouvrage, celui-ci ayant été passé au crible des lois (?) Pleven, Gayssot, Lellouche et Perben II. Rien que cela justifierait qu'on l'achète pour se rendre compte de la régression des libertés, au premier rang desquelles celle de l'expression, qui s'est abattue sur la France depuis trente ans. Comme si l'article 19* de la Déclaration internationale des droits de l'Homme, adoptée par l'Assemblée générale de l'ONU... à Paris!, le 10 décembre 1948, était devenue caduque au pays de Rabelais, de Rivarol, de Maistre (Joseph de), de Chateaubriand, de Daudet (Léon), de Morand, de Perret (Jacques), de Volkoff, ...

Enfin parce que sa lecture, et même seulement son évocation, constituent « un test » comme Madeleine Robinson l'a dit à l'auteur : « Depuis qu'il est sorti, c'est au moins le centième que j'achète. Je le prête, on ne me le rend pas, je le rachète et ainsi de suite. J'en ai donné à tous mes amis. Vous m'avez brouillé avec quelques uns. La lecture du *Camp des Saints*, c'est un test ». Quel hommage !

* Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit.

Le Camp des Saints, de Jean Raspail, aux éditions Robert Laffont. 395 pages au format 13,5 x 21,5 cm. Préface originale de l'auteur. 22€. ISBN 9782221123966.

• LA SUISSE, UN « VILLAGE GAULOIS » FACE A L'ISLAM ET A LA MONDIALISATION

Voilà un beau débat d'idées ! Souvenons-nous : le 29 novembre 2009, les Suisses votaient à une nette majorité l'arrêt de l'édification de minarets sur leur territoire. Pour la première fois, un pays démocratique fixait constitutionnellement ses rapports avec l'islam et le modèle de société qu'il convoie. A l'origine de cette inimaginable « rébellion » au pays des lacs, Oskar Freysinger, conseiller national (UDC), promoteur d'une initiative à laquelle personne ne croyait au succès.

C'est son portrait et son histoire, haute en couleurs mais pas toujours "tranquille" (Freysinger a fait l'objet de nombreuses menaces et d'intimidations, jusqu'à un attentat visant sa famille et qui a détruit sa maison !), que Slobodan Despot dessine ici, entre récit et dialogue, avec le talent et la subtilité de plume que nos lecteurs lui connaissent bien maintenant. Portrait « détendu mais sans complaisance d'un tribun populaire (licencié ès-lettres, professeur d'allemand, écrivain, chanteur, bateleur,...) au milieu de son "village gaulois" », d'un homme devenu en quelques semaines le porte-parole du peuple suisse à l'heure où son propre gouvernement était « plongé dans l'embarras ».

Un homme « debout » dont les positions sont claires : « Tant que les sociétés islamiques seront totalitaires et ne permettront pas de libertés chez elles, nous nous opposerons à la construction de minarets. Le jour où la réciprocité sera garantie, ils pourront construire tous les minarets qu'ils voudront chez nous, car nous aurons la preuve que l'islam a changé et devient compatible avec notre conception du droit et de l'Etat ».

Et ce faisant, dressant aussi le portrait de nos paradoxes, de nos hésitations (de nos peurs ?) devant un islam chaque jour plus conquérant, dont les thuriféraires voudraient nous diaboliser et qui « avance parce que nous reculons », martèle Freysinger. Difficile de lui donner tort sur ce point.

Oskar et les minarets, de Slobodan Despot, aux éditions Favre, de Lausanne. 190 pages au format 15 x 23.5 cm. 18 €. ISBN 9782828911904.

◇ HISTOIRE CONTEMPORAINE

• RWANDA 1994 : LES (VRAIS) RESPONSABLES ET LEURS COMPLICES

Le livre de Pierre Péan ne serait qu'un essai de 80 pages, ses adversaires se seraient sans doute contentés de hausser les épaules. Mais *Carnages* est une somme de près de 600 pages – précises, documentées, argumentées et au fil desquelles l'auteur bouscule sans vergogne les idées reçues sur les conflits récents du Soudan, du Rwanda et de l'ex-Zaïre, sabrant au passage les « militants qui trient entre les bons et les méchants morts en usant du tamis de la repentance » et dévoilant les réalités d'un second génocide, ignoré par le plus grand nombre, commis en 1996-97 par les victimes tutsi du premier génocide à l'encontre des Hutus réfugiés dans les forêts voisines de l'ex-Zaïre.

Le premier livre de Péan sur le sujet : *Noires fureurs, Blancs menteurs. Rwanda 1990-1994* *, lui avait valu quatre années de procès et de tracas de toutes sortes (SOS Racisme l'avait alors accusé d'« incitation à la haine raciale »...).

Dans celui-ci, l'auteur désigne et montre du doigt les vrais responsables, les vrais complices et les vrais porteurs de valises... Il se doute déjà de ce qui l'attend et nous pouvons ici saluer son courage.

Carnages constitue un vaste tableau de faits avérés, présentés dans leurs cohérences et leurs chronologie, grâce auxquels Pierre Péan atteint une hauteur de vue permettant de saisir dans son ensemble, puis dans le détail de chaque partie, le gigantesque puzzle dont les événements de 94 au Rwanda ne représentent que la partie la plus connue, en raison de la magistrale désinformation orchestrée contre la France depuis cette date.

Courageusement, à la hussarde, Pierre Péan décrit par le menu le rôle cynique joué par les Etats-Unis assistés d'Israël et de la Grande-Bretagne dans cette partie de poker menteur dont les enjeux se dévoilent et s'emboîtent comme des poupées russes tout au long de cette passionnante enquête.

Nous comprenons ainsi qu'après la chute du mur de Berlin et la redistribution mondiale des cartes, les Etats-Unis ont rapidement cherché à étendre leur influence en Afrique tandis qu'Israël voyait dans le Soudan une menace à contenir et à affaiblir coûte que coûte – et l'occasion était trop belle pour, du même coup, tenter d'évincer la France de cette partie de l'Afrique...

* Publié en 2005 aux éditions Mille et une nuits. 550 pages. 22€. ISBN 9782842059293.

***Carnages. Les guerres secrètes des grandes puissances en Afrique*, de Pierre Péan, aux éditions Fayard. 570 pages au format 15 x 23,5 cm. Annexes et cartes. 24,50€. ISBN 9782213638065.**

• RACAK, MENSONGE OTANIEN

Cet ouvrage passionnant constitue le tome second d'une suite de deux (premiers ?) ouvrages consacrés à deux massacres « entrés dans l'histoire » : celui de Katyn, qui a vu plusieurs milliers d'officiers - d'active et de réserve - mais aussi des étudiants, des médecins et des fonctionnaires polonais réputés hostiles à l'idéologie communiste) assassinés dans les bois russes éponymes, près de Smolensk, sur ordre de Staline, au printemps de 1940 ; et celui du village de Račak, dans la province serbe du Kosovo, survenu le 15 janvier 1999 et où une quarantaine d'Albanais du Kosovo furent retrouvés tués, groupés et en civil.

L'enquête minutieuse menée pendant plusieurs années, sur le terrain, en France et à Bruxelles par Frédéric Saillot est exemplaire : elle situe à bon droit cet "événement" dans son contexte historique (sans jamais lasser de références trop académiques) ; elle est à la fois scientifique (rappelant avec pertinence l'importance des facteurs démographiques, ethniques, culturels, religieux,...), réfléchie (en s'inscrivant dans un cadre géopolitique plus large que celui des seuls Balkans) et vivante. L'auteur cite en effet (il en a interviewé des dizaines) de très nombreux témoins, acteurs-clés et observateurs, dont il est passionnant de voir le point de vue et les analyses changer sur le temps long, très différemment de leurs premiers rapports et reportages donnés « à chaud ».

Saillot étudie en particulier « les modes de désinformation dont l'événement initial a été l'objet (...) ; événement « qui n'aurait pu être qu'un épisode parmi d'autres » et qui devient « un événement mondial qui va être aussitôt utilisé pour mobiliser les opinions publiques occidentales et servir de

prétexte à la première guerre offensive menée par l'Otan en Europe depuis la deuxième guerre mondiale ».

Il démontre « la parfaite entente », pour ne pas dire la complicité, entre l'UCK et les représentants de l'OTAN et certains représentants de l'ONU, « dès le soir des combats », le prétendu "massacre" résultant en fait d'un affrontement entre les forces de police serbes opérant sur leur territoire, et des éléments fortement armés de l'UCK, que les premières ont « étrillé ».

Il détaille les soutiens (politiques, diplomatiques, matériels, moraux et médiatiques) dont l'UCK a bénéficié avant, pendant et après le 15 janvier 1999, de la part de la KVM, « mission de vérification » (sic) mise en place au Kosovo par l'OSCE pour veiller à l'application de l'accord du 13 octobre 1998, décrétant notamment une trêve et un désengagement des forces de Belgrade.

Saillot explique clairement pourquoi il fallait "créer" Račak pour justifier l'intervention de l'Otan, en utilisant les médias dans le cadre d'une opération de propagande mensongère éhontée. Avec le résultat que l'on sait, et les conséquences que l'on mesure tous les jours dans la province serbe du Kosovo.

Parce qu'il « déconstruit » efficacement l'opération de désinformation nouée à Račak, en la situant dans le contexte de l'évolution des relations internationales qui mènera au conflit, il fait œuvre utile et à ce titre mériterait la plus large diffusion. Puissions-nous modestement y contribuer.

Račak. De l'utilité des massacres. Tome II, par Frédéric Sallot, aux éditions L'Harmattan. 216 pages au format 13,5 x 21,5 cm. 21€. ISBN 9782296122550.

Katyn, de l'utilité des massacres. Tome I. 270 pages au même format. 24,50€. ISBN 9782296122543.

◇ NOUS AVONS AUSSI APPRECIÉ :

- **DE LA MEDJERDA AU CAP BON, L'ARMÉE FRANÇAISE D'AFRIQUE LIBÈRE LA TUNISIE**

Le dimanche 8 novembre 1942, une armada anglo-américaine se présente devant les plages et les ports de l'Afrique française du Nord situés à l'ouest du méridien d'Alger. Tirailée entre son serment de fidélité au maréchal Pétain et l'obligation évidente de reprendre le combat avec ces forces alliées seules à même de libérer la France occupée et son Empire sous contrôle, l'Armée d'Afrique va tout de même combattre cette "invasion" pendant trois longs jours, déchirée entre les ordres et contre-ordres de ses officiers généraux vichystes ou "dissidents".

Le 9 novembre, profitant de ces atterrissements sanglants, les armées allemandes et italiennes de l'Axe débarquent en Tunisie et commencent d'investir en force ses principaux ports et aérodromes. Le 11 novembre au matin, l'Armée d'Afrique cesse ces combats fratricides et absurdes et se range enfin tout entière au côté des Alliés.

Le 19 novembre, une semaine plus tard, mais une semaine trop tard, tant à cause de la "résistance" initiale française aux débarquements anglo-saxons que des errements stratégiques du haut commandement allié, qui a négligé d'investir dans un même mouvement les côtes tunisiennes, l'Armée d'Afrique reprend le combat contre ses seuls véritables ennemis depuis l'armistice dramatique de juin 1940 : l'Allemagne hitlérienne et l'Italie mussolinienne. La campagne de Tunisie commence.

Son histoire, encore étrangement ignorée aujourd'hui, marquera pourtant la renaissance de l'armée française après trois années d'humiliation. Pour l'Axe chassé d'Afrique, cette bataille acharnée sera aussi longue et dévastatrice que la bataille de Stalingrad et signera à sa suite, en un parfait fondu enchaîné, selon le mot de Churchill, « le début de sa fin ».

Campagne de Tunisie 1942-1943 : une épopée oubliée de l'armée d'Afrique, de Jérôme Leygat, aux éditions ETAI. 191 pages au format 32 x 24,5 cm. Photos n&b et couleur, plans et cartes, reproduction d'affiches de l'époque, portraits des principaux acteurs, bibliographie et filmographie, liste des sigles et abréviations. 44€. ISBN 9782726894743.

- **DE CASSINO A FLORENCE, LE CEF D'AFRIQUE SE COUVRE DE GLOIRE EN ITALIE**

Le 13 mai 1943 marque la fin de la campagne de Tunisie, remarquablement racontée dans l'ouvrage présenté ci-dessus. L'Allemagne et l'Italie sont définitivement chassées d'Afrique. Deux mois plus tard, la Sicile tombe à son tour et précipite la chute de Mussolini. L'Italie tout entière met bas les armes. A partir du 9 septembre, son invasion commence doublement.

Une armée allemande la traverse du Nord au Sud, tandis que des armées anglo-saxonnes débarquent à Salerne et à Tarente. Un mois plus tard, Naples est investie par les Alliés, tandis que les Allemands se retranchent dans le massif des Abruzzes, le long de la ligne de défense Gustav, qui s'étend de la mer Tyrrhénienne à la mer Adriatique et barre les principales voies d'accès à Rome, et donc au reste de l'Italie et de l'Europe. Remarquablement organisée par le maréchal Kesselring, elle va permettre de stopper net les armées anglo-saxonnes dès la mi-novembre 1943.

Un mois plus tard, un Corps expéditionnaire français (CEF), commandé par le général Juin, est appelé en renfort et prend enfin sa part des combats. Ses succès immédiats vont permettre à cette petite armée française d'Afrique (65 000 hommes) d'occuper rapidement un secteur autonome et de s'y couvrir de gloire tout au long de l'hiver, au contraire de ses alliés anglo-saxons qui s'épuisent devant Cassino en vaines offensives.

Au printemps, le haut commandement allié, désemparé, adopte enfin la véritable manœuvre d'armée que le général Juin lui présente depuis des mois... Le 11 mai 1944, une offensive générale est lancée. Elle va conduire irrésistiblement le CEF, et les Alliés à sa suite, de Cassino à Rome, puis jusqu'en vue de Florence le 22 juillet. De sourds motifs politiques et logistiques freineront alors cette glorieuse épopée que le général Juin comptait (et pouvait) poursuivre jusqu'à Vienne et, au-delà, jusqu'au cœur de l'Allemagne.

Et le retentissant débarquement du 6 juin 1944 oblitérera alors pour longtemps de la mémoire des Français les succès décisifs - pourtant reconnus par tous ses alliés - de cette "petite" armée française d'Italie, de ces "Africains" de toutes origines, incontestablement héroïques - et victorieux !, et qui vont rétablir presque à eux seuls la France dans sa grandeur passée, parmi les cinq vainqueurs de ce conflit mondial.

Campagne d'Italie (1943-1944) : l'épopée du Corps Expéditionnaire Français, de Jérôme Leygat, aux éditions ETAI. 208 pages au format 32 x 25 cm. Photos n&b et couleur, plans et cartes, reproduction d'affiches de l'époque, portraits des principaux acteurs, bibliographie et filmographie, liste des sigles et abréviations. 44€. ISBN 9782726894859

- **UNE SOLUTION POUR LA PAIX EN COTE D'IVOIRE**

« Je dois l'écriture de ce livre à cette Côte d'Ivoire dont on dit si justement qu'elle est aussi une grande bibliothèque vivante ; j'y ai puisé l'essentiel de mes appréciations tout au long des moments intenses que j'y ai vécus ». On ne peut être plus clair. Jean-Christophe Laxave aime la Côte d'Ivoire dans son entier, il l'aime « une et indivisible », et il ne se résout pas à son déclin, il souffre de ses fractures et des malheurs de son peuple.

Il est vrai qu'il la connaît sur le bout des pistes : il y a vécu et beaucoup séjourné, pour son travail. Et il a écrit ce livre autant avec sa raison qu'avec son cœur, fort de la certitude que tout y demeure possible, à commencer par la « réconciliation » entre le Nord et le Sud, entre leurs populations qui ont tant souffert et souffrent toujours aujourd'hui.

Il en a déduit que lorsqu'il existe « une frontière génératrice de guerre », on peut et l'on doit « faire admettre aux belligérants une logique d'intérêt complémentaires - économiques, culturels, institutionnels - plus forte que les logiques passionnelles, politiques et partisans ». Ne doutant pas que « l'avenir de cette Côte d'Ivoire coupée en deux n'est pas un problème d'égalité mais de complémentarité, il a donc conçu le projet « d'édulcorer le café du nord par le sucre du Sud ».

Sous une forme romancée, mais inscrivant son récit dans la réalité des faits, des lieux et des dates, Laxave nous donne ainsi à croire à nouveau à la paix dans ce superbe pays... qui la mérite bien.

Café-Sucre : solution d'une guerre en Côte d'Ivoire ?, de Jean-Christophe Laxave, aux éditions L'Esprit du Livre. 230 pages au format 15,5 x 23,5 cm. 18€. ISBN 9782915960921.